

FASCICULE DE LIAISON DU COMITE DEPARTEMENTAL DE
SPELEOLOGIE DU DOUBS



CDS INFO 25

N° 24

Juillet 1993

Rédaction, correspondance : Benoît DECREUSE, au Village, 25870 DEVECEY

EN GUISE D'EDITORIAL;

Je relisais, récemment, un article de B BORDIER paru dans un spélunca datant de 1976, sur la presse et disant ceci :

"La presse joue un rôle primordial dans la connaissance de la spéléologie par le grand public. Si certains journalistes font correctement leur métier en informant objectivement leurs lecteurs, d'autres présentent des informations plus ou moins déformées, mettant en relief de simples incidents qui contribuent à faire croire que la spéléo est l'activité la plus dangereuse qui existe. Ceci aboutit, entre autres, à la diffusion de circulaires, fermetures de cavités, ... "

Il me paraît intéressant de présenter dans CDS INFO une revue de presse départementale dans laquelle nous pourrions analyser ce que le lecteur reçoit comme information au cours de l'année, dénoncer les exagérations, présenter le côté amusant et certaines informations erronées ou déformées, etc... Pour ce faire, il est nécessaire que les coupures de presses (ou photocopies) venant de tout le département arrivent à la commission.

Merci d'avance et Bonne fin de Vacances

C. PARIS

1.

NOUVELLES DE LA FEDE

CAHIER DU CDS

Voici le 2ème numéro (ci-joint) consacré à l'emploi. Il tente d'apporter des réponses pratiques à des questions souvent adressées à la fédération. Cela contribuera sans doute à ranimer la dynamique associative, alors que le bénévolat semble en perte de vitesse.

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES ET RESPONSABLES DE LA FFS

Voici une lettre ouverte de J.M. RAINAUD -à méditer!!! avec un regard critique bien sûr

Jean-Michel RAINAUD
Villemalet - la Rochette
16110 LA ROCHEFOUCAULD

Le 15 Mars 1993

Ancien Président de la Commission
Protection des cavernes et du Karst
(Environnement) 1988 - 1992
Fédération Française de Spéléologie (F.F.S.)

Lettre ouverte aux membres et responsables de la F.F.S.

Chers collègues,

Une lettre ouverte!

Quelles raisons peuvent pousser un ancien responsable de Commission à s'exprimer ainsi ? Un disfonctionnement de notre fédération ? Certes, un, ou plutôt -des- le justifierait. Mais non ! Nous le savons tous, la F.F.S. est composée de bénévoles qui exercent des fonctions avec plus ou moins de compétence et de disponibilité ; (que ceux qui veulent jeter la pierre à l'un, se prennent d'abord par la main ...)

Non ! La justification n'est pas là, elle est malheureusement, plus profonde et prend racine dans les raisons mêmes de notre engagement et des liens qui nous unissent. Ce qui s'appelle "Solidarité Fédérale" ne peut plus être admis quand nos valeurs sont bafouées et que notre fédération se retrouve au service de quelques personnages aux dépens de l'ensemble des adhérents.

De tels propos ne sont pas gratuits et les développements qui vont suivre s'appuient sur des témoignages et documents disponibles. Le but n'est pas de nuire à telle ou telle personne, mais les responsables ne peuvent être ignorés, car ils sont au coeur de situations dont ils ont à répondre. Ils seront simplement cités - x - et ont l'avantage d'un anonymat relatif. Et, pour anticiper sur une conclusion : si quelques - x - négatifs peuvent ainsi oeuvrer librement, c'est aussi, chers collègues parce que la F.F.S. manque cruellement de bénévoles dévoués.

C'est donc une contribution au bilan moral de la FFS que je vais vous présenter et dont vous tirerez vos conclusions. Compétition ; politique de respect de l'environnement ; défense des spéléologues et de la spéléologie prise en son sens premier : exploration et connaissance des milieux souterrains ; tels sont les thèmes qui vont vous être développés.

Prenons d'abord l'exemple de la "compétition" qui mobilise une désapprobation quasi générale. Croyez-vous qu'il en est tenu compte ?

Il avait été prévu (vote après deux tours de vote repoussant la proposition, et ce pour faire plaisir au grand organisateur - x -), qu'en 1992, les Jeux Pyrénéens de l'aventure (J.P.) seraient un essai.

Ensuite que la F.F.S. se prononcerait sur le bien fondé de la compétition en milieu souterrain.

Cet essai a bien eu lieu, non pas sous la forme des J.P., mais en tant que "Championnats de France de Spéléologie" (sic !), les JP ayant été reportés en 1993.

L'essai a donc eu lieu (La commission que je représentais y a joué son rôle dans la solidarité et la régularité) et les fédérés auraient dû être consultés, comme il me semble que cela a été écrit. Mais les "championnats de France de Spéléologie", ne sont sans doute pas une épreuve représentative et suffisante pour que nous en tirions les conclusions (...?).

Et le Comité Directeur Fédéral d'Octobre 1992 a engagé la F.F.S. comme organisatrice de la compétition au sein des J.P. de 1993. Où allons-nous ? Quelqu'un le sait-il ? Car à part quelques personnages liés financièrement ou pour la gloire, cette histoire de compétition n'intéresse personne. Le Grand organisateur, lui-même, -x-, se déclarant "pas foncièrement pour" (...?). L'E.F.S., le S.S.F. cités ne se sont-ils pas prononcés pour ? Alors ? Les membres du C.D. sont-ils pour ou n'osent-ils, tout simplement, pas s'opposer ?

Soyons sérieux ! Pratiquement tous les spéléologues se sont prononcés contre pour diverses raisons; et nous continuons ? Ainsi la F.F.S. va cautionner la compétition au niveau international et l'approuver alors que nous devrions la désavouer ... ! ...

Sans entrer dans le détail des pérégrinations, vous ne savez sans doute pas que le super grand organisateur des J.P., (Super x) voulait être élu comme membre du Comité Directeur Fédéral. Sa candidature n'a pu être retenue car il n'était que trop récemment inscrit à la F.F.S.. Et pourquoi ce brusque intérêt pour notre fédération ? Vous vous en doutez ... Un autre exemple : nos interlocuteurs au Ministère de la Jeunesse et Sports se sont montrés étonnés de notre participation, en contradiction avec l'esprit prévalant à nos précédentes rencontres.

Assez joué, chers collègues, si nous sommes fédérés ce n'est pas pour satisfaire quelques marchands de médailles ou pour faire tourner le job de quelques uns. Cet esprit "rallies de l'aventure" (sic ! pour l'aventure) ne correspond pas à ce qui nous unit et est une abomination pour la spéléologie et le milieu souterrain.

Nous vous disons : organisez vos jeux au nom de vos sociétés distribuant "l'aventure" aux consommateurs. Mais n'essayez pas, sous prétexte que vous avez un passé fédéral de faire en sorte que 8000 fédérés vous servent de caution.

Ceux qui veulent vous aider sont libres, mais hors ce qui nous unit, et hors nos structures. La F.F.S., si elle veut-être représentante de ses adhérents doit se prononcer contre cette organisation spectacle qui montre la spéléologie sous l'aspect qu'elle n'est pas.

Un autre point sur lequel, vous, fédérés, et responsables, avez à prononcer votre volonté, c'est celui de la politique fédérale en matière de protection du milieu souterrain. Malgré le fait que cela soit inscrit à l'article 2 de ses statuts, je peux affirmer que la F.F.S. n'a pas, car certains dirigeants influents n'en veulent pas, de véritable volonté politique qui aille dans ce sens.

Cette volonté a existé de 1981 à 1983 avec -x - x - x.

Depuis, -x -, Président de la F.F.S. (198.) a essayé mais renoncé sous les coups de boutoir de x - x - x (que nous avons souvent l'occasion de citer). Au cours des 4 années passées comme responsable de la Commission Protection (Environnement), il a fallu se rendre à cette évidence :

La conservation de l'intégrité du milieu souterrain est l'oeuvre d'individuels, de clubs, parfois de C.D.S. ; soutenus par les services du Ministère de l'Environnement ; mais non de la Fédération Française de Spéléologie dans le rôle qu'elle devrait jouer.

(La commission a quand même réussi à sortir un Spelunca spécial protection et l'affiche "les chauves-souris, animaux protégés")

Savez-vous que sortir le Spelunca spécial protection fut une galère après une année d'essais de mon prédécesseur. Car -x- ne voulait pas de son existence. Et la seule solution fut, bien qu'en dehors de la commission publication, je prenne en charge la totalité de la rédaction, par dessus son autorité. Travail qui, au moment de l'impression fut récupéré par ce même -x-, aidé d'un autre x.

Ainsi la parution fut retardée de 6 mois, pour finalement sortir un ouvrage de moins bonne qualité et plus cher.

Une fois l'ouvrage sorti, il y eut des lettres de dénigrement d'autres -x - x - (lettres intellectuellement malhonnêtes, et je pèse mes mots).

Mais ces embûches internes sont moins graves que la suite. Car, au départ, conçu et financé pour être un instrument d'information au service de la promotion de la protection des milieux souterrains, et entièrement payé par divers fonds ministériels et autres ..., il a été sorti de la gestion de la commission afin de boucher une partie du trou financier de l'époque. Ainsi quelques milliers d'exemplaires qui devaient être distribués sont-ils gelés depuis 3 ans (avec refus de l'inclure dans les dossiers des stages fédéraux, lettre de x).

C'est pourtant dans ce but que cet ouvrage a été financé, et non pour en faire des confettis ... Il y a là quelques comptes à rendre. Et quelle est la raison de ce refus ? Tout simplement qu'il est écrit en quelques lignes qu'une certaine pratique de la spéléologie

détruit le milieu souterrain. Celà, il ne faut pas le dire ! ni surtout l'écrire ! (cela fut reproché en Comité Directeur). Ah ! quel courage politique que celui de l'autruche. Qu'ils sont honnêtes ceux qui cachent pudiquement leurs regards ! Mais, cette évidence sur laquelle des spéléologues fédérés de toutes régions témoignent, il faut la cacher, ne jamais dire que toutes les cavités un tant soit peu fragiles et non soumises à une gestion stricte, sont irrémédiablement détruites.

Cette volonté de refuser la mise en place d'une véritable politique de protection des cavités, elle est dans la suite de la sortie de ce Spelunca spécial protection. Une présentation à la presse avec visite d'une cavité par le Ministre de l'Environnement était prévue.

Cette manifestation devait être accompagnée de l'adoption d'un code de déontologie que la F.F.S. s'engageait à promouvoir. Sous les nouvelles pressions de x - x ..., ce programme a été annulé, ce qui a compromis nos relations avec le Ministère de l'Environnement.

Etonnez-vous de la perte de crédibilité de la F.F.S. quand la direction préfère donner le change et tromper en provoquant des conseils de discipline - sur une maladresse - ou en refusant d'étudier un des aspects culturels de la spéléologie.

Il est aussi plus facile de passer en conseil de discipline des fédérés de base plutôt que tel -x-, membre du Comité Directeur, qui se fait le porte parole des auteurs de la destruction volontaire d'une cavité (Crotot), leur apportant ainsi son soutien implicite (ce qui d'ailleurs relève de la justice car c'est un élément nouveau de l'instruction (-x- avait été entendu). C'est cette atmosphère que supportent ceux qui veulent oeuvrer pour aider leurs collègues à conserver en état les cavités. Je vous passe les détails, d'autant plus qu'il y a de la part de certains une volonté d'utiliser les structures fédérales pour leurs satisfactions personnelles. Ce que l'ensemble des autres dirigeants laisse faire ... Et ceci bien sûr aux dépens des fédérés. J'avais été chargé d'établir un dossier concernant la défense des droits des spéléologues en cas de découvertes fortuites (type archéologique) lors d'exploration de cavités (au départ, affaire de Belestia). La volonté du président -x- soutenait les collègues fédérés.

Mais le président -x- ayant du partir, une autre équipe a été mise en place, avec dans le lot un vice-président -x- proche des milieux archéologiques. L'épais dossier réalisé n'a pas été suivi, (a-t-il été lu seulement ?). Toujours est-il qu'on laisse tomber les collègues concernés au profit "d'arrangements" qui ne correspondent pas à la reconnaissance de l'action de découverte et portent un préjudice moral aux spéléologues. C'est le rôle de la fédération que de soutenir ses adhérents lorsque leurs droits ne sont pas reconnus et sont volontairement non respectés !

Autre épisode avec les mêmes -x-. Quelques traits des bisons gravés de la grotte de Mayrière sont frottés par mégarde lors d'une opération de dépollution ... L'administration archéologique porte plainte à l'encontre des spéléos. Le vice-président -x- en profite pour régler ses comptes locaux, il établit un compte-rendu fallacieux, pour que la F.F.S. s'associe au Ministère de la Culture dans l'action en justice. Rien ne va plus ! Et j'ai dû rédiger un dossier de défense des collègues concernés.

D'abord, sur la plainte disproportionnée par rapport à l'acte involontaire ; ensuite sur l'attitude d'un archéologue fédéré dont la carrière est en partie liée à ce que lui apporte le milieu spéléo ; ensuite sur cette volonté d'un dirigeant fédéral de casser du fédéré au profit de ses relations ...

Ce n'est pas son rôle. Et le rôle de la F.F.S. n'est pas non plus de plier le genou. Faut-il rappeler au milieu archéologique que de grandes découvertes ont été faites par des spéléologues. (En 1923 Norbert CASTERET à Montespau, plus récemment dans la grotte de Fontanet en 1972 Luc WAHL).

Un autre point douloureux pour un spéléo est la manière avec laquelle a été abordée la réalisation de l'oeuvre picturale de Jean Truel au sein de la caverne de Bramabiau.

Ici la structure fédérale a dévoilé une incapacité à étudier l'un des phénomènes touchant l'aspect culturel de la spéléologie.

Il n'est pas possible en quelques lignes de démontrer le mécanisme expliquant cette carence. Mais, faut-il savoir, qu'après avoir demandé à la Co/Environnement (Protection) une étude de la réalisation, il n'a absolument pas été tenu compte des conclusions (auxquelles avaient participé les anciens responsables de cette commission).

Ceci, orienté par les manoeuvres d'un vice-président -x- arborant un courrier suscité (..... ?) auprès d'une administration régionale du Ministère de la Culture. Courrier curieux ...

Une cabale s'est ainsi développée et l'on a assisté à ce qui se rapproche de ce que l'on nomme inquisition, où, les procès pour déviance ou non conformisme des dictatures de tous poils. Chacun sait que la désinformation est le départ de tous les excès et incompréhensions. Dans notre communauté, l'information a été censurée. Or, n'est-il pas la base même de la vie de cette communauté que d'en fournir les éléments à ses membres ?

4

Les meilleures preuves que tout a été manoeuvrier ou du laisser-faire est qu'aucun dossier n'a été construit et étudié pour décider d'un conseil de discipline. Savez-vous que cela s'est passé dans la suite de la décision d'un autre conseil de discipline (voir plus haut); qu'une petite voix a proposé : Et si on en faisait un contre J. Truel ? C'est tout , sans autre forme d'examen.

Echappatoire où beaucoup (tous , sauf un, -x-) se sont donné une bonne conscience à peu de frais en éliminant et refusant d'étudier un sujet qui les dérangeait.

Le plus triste est la virulence de certains, car malgré la sympathie qu'on peut leur porter, et une casquette scientifique, l'on se pose des questions ... L'exploration de l'esprit aurait-elle moins d'importance que la connaissance des phénomènes géologiques ?

L'examen foncier de la réalisation de Jean Truel ne peut être abordé ici. Mais l'on peut dire que son oeuvre unique et première dans le monde marquera de son empreinte notre histoire, celle de l'exploration spéléologique. Faut-il, pour meilleure preuve, dire que les incompréhensions premières font place à un intérêt, si ce n'est que chacun prend contact avec une dimension nouvelle de la caverne, lors de la rencontre avec l'oeuvre de Bramabiau.

Un spéléo qui se met au service des structures fédérales ne peut accepter de telles injustices ou sévices moraux à l'encontre d'un de ses collègues. C'est là une des bases même de ce qui fait les valeurs des relations à l'intérieur de notre communauté. Par ailleurs, la F.F.S. s'est déconsidérée en montrant à l'extérieur une image frisant la nullité dans la gestion de sa discipline.

Voilà chers collègues pourquoi en certains cas une solidarité fédérale ne peut être de mise et qu'une lettre ouverte est nécessaire pour interpeller ceux qui pratiquent leur activité avec coeur.

Ne prenez pas ces propos dirigés globalement contre l'équipe dirigeante actuelle, la majorité ne sont pas en cause. Mais il est nécessaire que des faits qui éveillent votre vigilance soient portés à votre connaissance.

Il vous appartient de veiller à ce que les valeurs essentielles de notre fédération soient respectées ; et si vous avez à vous exprimer, à vous de jouer. A vous de dénoncer le cirque de la compétition. A vous pour que la F.F.S. adopte une éthique et un code de déontologie pour la conservation de son patrimoine d'activités.

A vous de faire en sorte que les dirigeants fédéraux soient au service de la F.F.S. et non le contraire, et que l'information contradictoire existe au sein de notre communauté. A vous de jouer en offrant un peu de disponibilité.

Et rendez-vous en Assemblée Générale.

Bien cordialement
Jean-Michel RAINAUD.

NOUVELLES DE L'EFS

Vu dans INFO-EFS N°24

Le Doubs compte :

-3 moniteurs validés à la date du 31 Décembre 1992. Il s'agit de

-CAILHOL Didier

-PERRIN Denis

-REILE Pascal

Un quatrième, Noël BAILLY-GRANDVAUX était moniteur stagiaire à la même date, moniteur depuis.

-1 instructeur fédéral :

-AUCANT Yves

8 centres ont été "labelisés" en 1992, dont un dans le Doubs :

GITE D'ETAPE DU LISON -25330 NANS SOUS Ste ANNE-

5

BREVET D'ETAT DE SPELEOLOGIE :

1993, année de la mise en place du BEES 1er degré option Spéléologie !

Même si quelques membres feignent encore de se désintéresser ou d'ignorer ce fait, 1993 restera dans les annales de notre histoire spéléologique.

L'événement est d'importance.

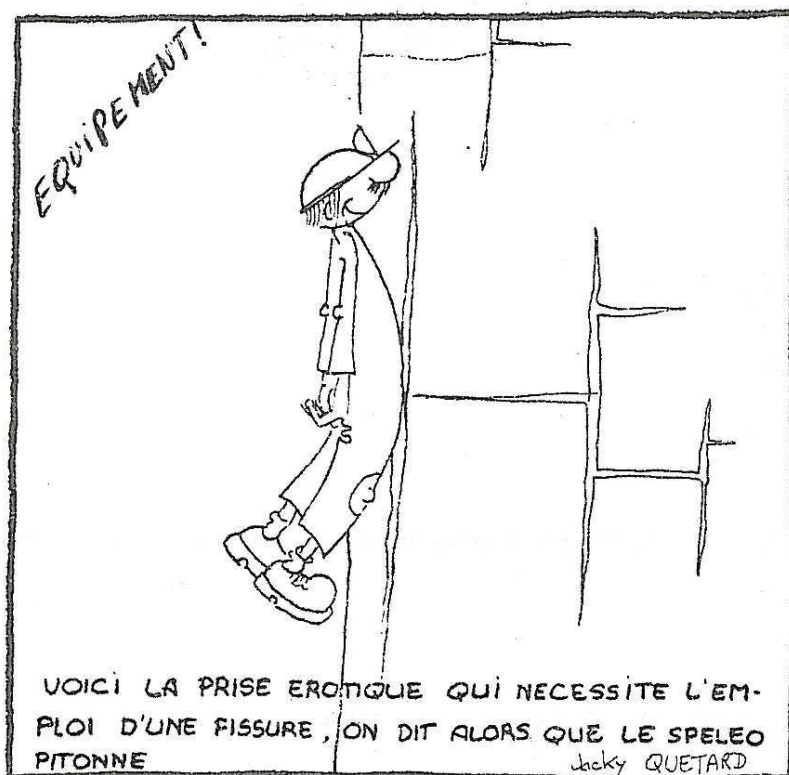
Après 4 années de réflexion, d'opposition, d'hésitation et de tâtonnements, les métiers liés au guidage et à l'enseignement spéléologique se voient réglementés
les statuts sont publiés ci-après.



Arrêté du 27 octobre 1992 fixant les conditions d'obtention de la formation spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option spéléologie.

Art. 1^{er}. — Le brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à la gestion, l'animation et l'enseignement en toute sécurité de l'activité Spéléologie, pour toutes cavités et lieux d'entraînement, pour tous publics et dans le respect du milieu naturel.

Art. 2. — Le référentiel de compétences professionnelles requises pour l'obtention du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéleo-



gie, est défini en annexe I conformément à l'article 5 du décret du 7 mars 1991 susvisé.

Le référentiel prend en compte les exigences techniques inhérentes à l'activité et les exigences d'un développement économique de l'activité regroupant quatre thèmes : technique et didactique, milieu, sécurité et environnement professionnel.

Art. 3. — La formation spécifique du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, comprend quatre unités de formation obligatoires et un stage pédagogique en situation. Sa durée minimale est de 440 heures.

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré ou de tout titre admis en équivalence.

Le stage pédagogique a une durée minimale de 100 heures.

TITRE 1^{ER}

TEST DE SÉLECTION

Art. 4. — Pour faire acte de candidature au test de sélection, les intéressés doivent adresser leur dossier au directeur départemental de la jeunesse et des sports du lieu de leur domicile conformément à l'article 4 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

Art. 5. — Le test de sélection vise à :

- évaluer les aptitudes physiques et techniques du candidat (niveau minimum correspondant à la classe 4 de la classification de la Fédération française de spéléologie, présentant un maximum d'obstacles spécifiques du milieu souterrain avec parcours varié : passage aquatique obligatoire, profondeur d'environ 350 mètres, temps passé sous terre moyen d'environ dix heures) ;
- évaluer le vécu spéléologique du candidat sous forme d'un entretien mené à partir d'une liste de questions déposée lors du dossier d'inscription.

Les modalités du test de sélection et la liste de questions sont définies en annexe II.

TITRE II

PRÉFORMATION

Art. 6. — Le stage de préformation a une durée minimale de quatre-vingts heures. Il a pour objectif d'établir pour chaque stagiaire un plan de formation individualisé à partir des motivations et du niveau des connaissances initiales des intéressés.

Art. 7. — L'examen de préformation permet d'évaluer chez le candidat :

- ses capacités physiques et techniques ;
- ses aptitudes à l'animation ;
- ses motivations liées à l'exercice professionnel.

Cet examen comporte :

- a) Une épreuve physique et technique (coefficient 1) ;
- b) Une épreuve d'évaluation des capacités du candidat à l'animation (coefficient 1) ;
- c) Un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat (coefficient 1 : durée : vingt minutes).

Les modalités du stage et de l'examen de préformation sont définies en annexes II.

TITRE III

LES UNITÉS DE FORMATION

Art. 8. — La formation comprend quatre unités de formation obligatoires dont les contenus sont définis en annexe III.

UF 1. Pédagogie et public particulier (durée : cent heures).

UF 2. Technique technologie et sécurité (durée quatre-vingts heures).

La partie « exploration d'envergure » en cavité de classe 4 de cette unité de formation fait l'objet d'une évaluation.

UF 3. Milieu (durée quatre-vingts heures).

UF 4. Environnement professionnel (durée quatre-vingts heures).

TITRE IV

STAGE PÉDAGOGIQUE EN SITUATION

Art. 9. — Le stage pédagogique en situation a une durée minimale de cent heures dont quarante heures sont effectuées au sein d'une structure relevant de la Fédération française de spéléologie.

Il donne lieu à la rédaction par le candidat d'un rapport de stage.

Art. 10. — Les unités de formation ainsi que le stage pédagogique en situation sont agréés selon les modalités prévues à l'article 19 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

TITRE V

EXAMEN FINAL

Art. 11. — L'examen final comprend trois groupes d'épreuves :

- A. — Épreuves liées à la technique (coefficient 4) comprenant :

- a) Une épreuve pratique (coefficient 3) composée :
 - d'une exploration « d'envergure » en cavité de classe 4 (coefficient 2) ;
- La note de cette épreuve correspond à la note obtenue lors de l'UF 2 ;
- d'exercices de démonstration (coefficient 1) où est vérifiée la maîtrise des techniques de sécurité ;

b) Une épreuve orale (coefficient 1) portant sur les aspects techniques et technologiques de l'activité.

B. — Épreuves liées à la pédagogie (coefficient 4) comprenant :

- a) La conduite d'une séance pédagogique sous terre avec un groupe (coefficient 3) ;

b) Un oral portant sur l'analyse de la séance (coefficient 1).

C. — Épreuves liées à l'environnement professionnel (coefficient 4) comprenant :

- a) Une épreuve écrite portant sur les aspects réglementaires de la spéléologie liés à la professionnalisation (coefficient 1 : durée : deux heures) ;

b) Une épreuve écrite portant sur la connaissance de l'environnement économique et professionnel de la spéléologie (coefficient 1 : durée : deux heures) ;

c) Une épreuve orale portant sur le stage en situation professionnelle et le rapport de stage réalisé par le candidat (coefficient 1 : durée : vingt minutes) ;

d) Un entretien dans une langue étrangère choisie par le candidat sur une liste figurant en annexe V, portant sur la spéléologie et les métiers de l'encadrement de cette activité (coefficient 1 : durée : vingt minutes).

TITRE VI

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 12. — Les membres du jury du test de sélection, de l'examen de préformation et de l'examen final sont désignés conformément aux articles 6, 10 et 22 de l'arrêté du 18 février 1986 susvisé.

Art. 13. — Les référentiels de compétences du brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie sont définis en annexe I. La liste des qualifications permettant des allègements et des dispenses de formation figure en annexe IV.

TITRE VII

MESURES TRANSITOIRES

Art. 14. — L'accès direct à l'examen final est accordé :

- aux candidats ayant à la date de publication du présent arrêté au moins huit

mois effectifs d'activité professionnelle Spéléologie et titulaires, à la date de l'examen final, de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif ou de tout titre reconnu équivalent. Celle-ci est appréciée sur dossier par une commission comprenant à parité des représentants : du ministère chargé de la jeunesse et des sports, de la Fédération française de spéléologie et de l'organisation professionnelle la plus représentative;

- aux candidats titulaires à la date du présent arrêté du diplôme de moniteur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie ou de tout titre reconnu équivalent par la Fédération française de spéléologie et titulaires, à la date de l'examen final, de la partie commune du brevet d'État d'éducateur sportif ou de tout titre reconnu équivalent;

- aux cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux enseignants d'éducation physique, aux titulaires d'un brevet d'État délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux titulaires d'une licence S.T.A.P.S. possédant à la date de publication du présent arrêté le diplôme de moniteur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie ou de tout titre reconnu équivalent par la Fédération française de spéléologie.

Art. 15. — Le brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré, option Spéléologie, est attribué par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, aux candidats à la fois titulaires à la date de publication du présent arrêté, du diplôme d'instructeur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie et, par ailleurs, enseignants d'éducation physique et sportive, ou titulaires d'un brevet d'État délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, ou titulaires d'une licence S.T.A.P.S.

Art. 16. — Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 octobre 1992.

Pour le ministre et par délégation :

Par empochement du directeur des sports : le chef de service, I. DERSY

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1^{er} DEGRÉ OPTION : SPÉLÉOLOGIE

Le référentiel comprend quatre parties liées à :

- la technique et la didactique
- au milieu
- la sécurité
- l'environnement professionnel

Il est rédigé en terme de capacité à...

Référentiels de compétences liées à la technique et à la didactique de l'activité :

I — Accueil

- 1 — Accueillir et diriger les publics.
- 2 — Élaborer, organiser et présenter l'activité et les conditions de sa réalisation en fonction du public.
- 3 — Assurer les tâches administratives et de gestion, répondant à la demande du public.
- 4 — S'adapter aux souhaits du groupe.

II — Loisirs

- 1 — Préparer les différentes étapes d'animation auprès d'un public.
- 2 — Susciter l'intérêt et la curiosité des groupes.
- 3 — Créer les conditions pour favoriser l'autonomie des personnes et des relations interpersonnelles.
- 4 — Adapter en permanence son activité aux personnes et aux événements.

III — Organisation

- 1 — Élaborer et utiliser un planning.
- 2 — Coordonner une équipe.
- 3 — Prévoir, gérer, entretenir les matériels et/ou équipements nécessaires au déroulement correct de l'activité.
- 4 — Prévoir l'organisation, la programmation, la gestion des activités pour répondre aux conditions de réalisation.
- 5 — Définir les rôles des intervenants dans l'ensemble des activités proposées par la structure.

IV — Péri-éducation

- 1 — Intégrer l'activité dans une dynamique cohérente de projet pédagogique.
- 2 — Établir une grille d'évaluation pour mesurer la progression des personnes, analyser les écarts et adapter le programme en conséquence.
- 3 — Contribuer par son action, au développement global de la personne.
- 4 — Situer son action dans d'autres domaines que la spéléologie (vie quotidienne, gestion de groupe, animation).

V — Publics particuliers :

- 1 — S'informer des caractéristiques des publics ou projets particuliers pour adapter son intervention.

2 — Intervenir :

- dans le cadre des loisirs,
- dans le cadre scolaire,
- auprès des personnes handicapées physiques et mentales,
- dans le cadre associatif, sportif ou corporatif,
- auprès de populations étrangères,
- auprès de personnes du 3^e âge.

Référentiel de compétences liées au milieu :

I — En topographie :

- 1 — Lire une topographie et l'interpréter.
- 2 — Expliquer la réalisation d'une topographie.
- 3 — Réaliser une topographie simple.

II — En orientation :

- 1 — S'orienter par tous les temps.
- 2 — Lire la carte.
- 3 — Choisir un itinéraire.
- 4 — Se déplacer aux instruments.

III — En météorologie :

- 1 — Accéder à des sources d'informations fiables afin d'adapter l'activité.

IV — En connaissances générales :

- 1 — Susciter l'intérêt à partir des connaissances acquises.
- 2 — Expliquer les paysages de surface.
- 3 — Expliquer la formation des cavernes (spéléogénèse).
- 4 — Expliquer les différentes particularités de la caverne.

V — En matière de protection des sites :

- 1 — Expliquer la fragilité du milieu de pratique et convaincre de la nécessité de protection (milieu souterrain/milieu de surface).
- 2 — Informer le public sur les principales réglementations régissant la protection de la nature.

Référentiels de compétences liées à la sécurité :

I — Aptitudes physiques :

- 1 — Réaliser une exploration d'engagement et de durée conséquente, en conservant sa lucidité et sa disponibilité physique.

II — Matériel et techniques :

- 1 — Être à l'aise en progression avec un kit (galeries, méandres, étroitures, escalade, descente, tyrolienne, grottes glacées, réseaux aquatiques, etc.).
- 2 — Savoir nager.
- 3 — Être à l'aise à l'équipement.
- 4 — Concevoir des équipements adaptés (tous publics, tous obstacles) en anticipant sur les difficultés prévisibles.
- 5 — Connaître et utiliser les techniques d'équipement et de progression « non courantes ».
- 6 — Connaître l'évolution des matériels utilisés et les intégrer dans sa pratique.

III — Conduite de groupe :

- 1 — Maîtriser son groupe par rapport aux risques.
- 2 — Choisir les modes de progressions et les équipements adaptés aux risques et aux niveaux de pratique.

IV — Secours :

- 1 — Prévention :
 - prendre en compte les règles de physiologie et de psychologie adaptées, à l'effort à prévoir et au public,
 - reconnaître les signes annonciateurs de l'épuisement en fonction du public,
 - déterminer les dangers, spécifiques à la « course »,
 - choisir le matériel d'auto-secours
- 2 — Intervention :
 - analyser rapidement la situation,
 - agir rapidement (fonction, dégagements en méandre et sur corde, assistance aquatique)
 - protéger efficacement,
 - réaliser les gestes de premiers secours adaptés au milieu,
 - décider de l'opportunité de l'auto-secours et du secours,
 - transmettre correctement une alerte.

V — Secoursisme spéléologique :

- 1 — Dégager et déplacer une victime, selon les critères spéléologiques.
- 2 — Libérer les voies aériennes.
- 3 — Décider et mettre en position latérale de sécurité.
- 4 — Juguler une hémorragie externe.
- 5 — Emballer une plaie dans les meilleurs conditions (asepsie).
- 6 — Estimer l'urgence, faire un bilan lésionnel simple, et analyser les conditions spéléologiques de survie et d'évacuation.
- 7 — Créer les conditions d'une attente longue.

- 8 — Déclencher une opération de sauvetage, et transmettre un message d'alerte clair et précis sur la situation et l'état de la victime.

VI — Sécurité liée au milieu :

Utiliser, en surface et sous terre, les connaissances et capacités acquises au cours des modules de formation :

- 1 — Topographie.
- 2 — Cartographie.
- 3 — Cheminement.
- 4 — Orientation.
- 5 — Météorologie.

Référentiels de compétences liées à l'environnement économique et professionnel :

I — Gestion :

- 1 — Choisir son statut social et d'entreprise (E.U.R.L., S.A.R.L., association, profession libérale...).
- 2 — Faire valoir ses droits de travailleur ou d'employeur.
- 3 — Respecter ses devoirs de travailleurs ou d'employeur.
- 4 — Lire et transmettre des données comptables.
- 5 — Entretenir des relations avec son environnement institutionnel (associations, État, collectivités territoriales et locales, organisations professionnelles...).
- 6 — S'informer et appliquer la législation : commerciale, fiscale et de l'activité.

II — Promotion — Communication

- 1 — Créer un produit/projet.
- 2 — Soutenir son produit/projet.
- 3 — Utiliser des relais pour la promotion de son produit/projet.

III — Langues :

- 1 — Accueillir, animer son public étranger.
- 2 — Conduire une séance, dans la langue de son public.

POSITIONNEMENT DES NIVEAUX D'ÉVALUATION

- le niveau IV (BEES 1^{er} degré option spéléologie), fait référence à des capacités de « spéléologue d'exploration »
- le BEES 1^{er} degré option spéléologie, doit aussi être capable de comprendre,

d'interpréter, et d'expliquer, certains éléments physiques naturels concernant le milieu dans sa globalité (milieu extérieur et milieu souterrain)

- Animer : promouvoir l'activité, le milieu et donner envie de continuer la pratique

- Enseigner : construire et mener à bien un projet pédagogique.

Être capable de :

Situation du niveau du test technique d'entrée en formation :

- sous terre : (dans une cavité de classe 4, d'une profondeur d'environ 350 mètres, pendant 8 à 10 heures)
- 1 — Équiper et déséquiper en toute sécurité.
- 2 — Dégager un équipier par le haut/par le bas.
- 3 — Maîtriser des techniques de réchappe.
- 4 — Être à l'aise dans la progression avec et sans cordes.

• A l'oral :

- 6 — Présenter son vécu spéléologique et soutenir sa liste de courses.

Situation du niveau de fin de préformation

- 1 — Évoluer en toute sécurité en cavité de classe 4.
- 2 — Conduire un groupe en toute sécurité en cavité de classe 4.
- 3 — Animer l'activité.
- 4 — Se positionner sur un projet professionnel et suivre un cursus de formation professionnelle.

Situation du niveau du BEES 1^{er} degré option spéléologie :

- 1 — Organiser, gérer et enseigner l'activité avec tout public dans une cavité de classe 4.
- 2 — Réaliser une exploration d'envergure dans une cavité de classe 4.
- 3 — Savoir prévenir les risques inhérents à l'activité.
- 4 — Assumer les conditions de survie et d'attente d'une victime et déclencher une alerte.
- 5 — Mettre en œuvre des techniques d'auto-secours.
- 6 — Lire et interpréter le paysage karstique souterrain et de surface, rechercher les informations, identifier les points de fragilité du milieu et agir en conséquence.

- 7 — Présenter un projet professionnel cohérent, le soutenir, et le mettre en œuvre.
- 8 — Gérer sa situation de salarié ou de travailleur indépendant et la faire évoluer.

ANNEXE II

TEST DE SÉLECTION-STAGE ET EXAMEN DE PRÉFORMATION

I — TEST DE SÉLECTION

- 1) **Lieu :**
Tout massif karstique recelant des cavités dont les caractéristiques correspondent aux critères de difficultés requis.
- 2) **Exigences techniques :**
Le candidat doit faire la preuve de la maîtrise des techniques d'équipement et de progression correspondant au niveau exigé.
L'examineur contrôle le matériel qui doit répondre aux normes de sécurité en vigueur.
Le candidat doit être capable d'effectuer un dégagement d'équipier :
- du bas vers le haut (par une méthode de balancier en moins de 5 minutes)
- du haut vers le bas (méthode au choix, temps apprécié par le jury)
Le candidat doit maîtriser les techniques de réchappe (montée et descente sans le matériel spécifique).

- 3) **Fautes éliminatoires :**
Les fautes éliminatoires sont celles qui entraînent une insécurité pour le candidat ou ses équipiers.

- 4) **Liste de courses :**

Le candidat doit faire preuve de son vécu spéléologique en présentant une liste de courses comprenant au moins 20 courses de classe 4 dont :

- 1 cavité engagée à développement vertical (1 000 m minimum),
- 2 cavités verticales (350 m minimum),
- 2 cavités aquatiques (rivières et puits actifs).

et justifier de la pratique de l'activité dans 5 massifs karstiques différents avec définition de la situation des explorations (exploration, équipement, nombre d'équipiers, profondeur atteinte, rôle tenu par le candidat, date de réalisation).

La liste est certifiée exacte par le candidat.

II — STAGE DE PRÉFORMATION :

Le stage de préformation aborde les points suivants :

- 1) Capacités techniques et physiques :

- progression
- équipement
- conduite de groupe :
- équipement adapté,
- sécurité

- 2) Animation :

- promotion de l'activité (culture générale : APPN, mode, actualité, vécu...)
- gestion du groupe/activité : encadrement, savoir-être.

- 3) Projet de formation :

- connaissance du cursus, examen final
- connaissance des débouchés
- connaissance des financements possibles
- calendrier de formation et gestion du parcours de formation
- plan de formation
- projet professionnel.

III — EXAMEN DE PRÉFORMATION

- 1) une épreuve physique et technique (coefficient 1) correspondant à une exploration d'envergure dans une cavité de classe 4 effectuée pendant le stage.
- 2) une épreuve d'évaluation des capacités du candidat à l'animation (coefficient 1) correspondant à la conduite d'une séance pour un groupe, dans une cavité de classe 3.
- 3) un entretien portant sur les motivations et le projet professionnel du candidat (coefficient 1 durée : 20 minutes).

ANNEXE III

LES UNITÉS DE FORMATION

UF1 : PÉDAGOGIE ET PUBLIC PARTICULIER (DURÉE : 100 H DONT 20 H DE PÉDAGOGIE PRATIQUE)

- 1) Éléments scientifiques éclairant le comportement d'un pratiquant en situation d'apprentissage de la spéléologie :
- Psychologiques - Physiologiques - Bio-mécaniques

- 2) Pédagogie générale de l'enseignement de la spéléologie :
- Historique et évolution de la pratique et de l'enseignement de la spéléologie innotamment au sein de la FFS).
 - Psycho-pédagogie : les différentes théories de l'apprentissage en rapport avec le comportement de l'enfant et de l'adulte.

Méthodologie :

- Réaliser un projet pédagogique en tant qu'activité de pleine nature, adapté à l'âge, aux désirs, aux capacités et aux motivations du public.
- Établir et réaliser une progression, une séance
- Définir les contenus et étapes de l'enseignement
- découverte du milieu souterrain
- initiation aux techniques spéléologiques
- Connaître les intérêts éducatifs de la spéléologie pour le développement de la personnalité.

- 3) Pédagogie pratique :

- Mettre en place l'activité en fonction du projet pédagogique des facteurs de réalité et du public
- Comprendre, assimiler, synthétiser, transmettre une information.
- Gérer un groupe et s'adapter à la demande
- Se situer dans un groupe ou une équipe pédagogique en fonction de la situation et des objectifs poursuivis.
- Utiliser les principales techniques d'animation et des supports adaptés
- Planifier et coordonner une équipe pédagogique
- Favoriser l'observation, la connaissance et le respect de l'environnement.
- Avoir une attitude sécurisante et situer les limites de la pratique (environnement)
- Réaliser une grille d'évaluation
- Évaluer son action (auto-évaluation)
- Évaluer le groupe
- Évaluer des écarts entre les objectifs et les acquis.

- 4) Enseignement aux personnes handicapées :

- Information relative à l'enseignement de la spéléologie aux personnes handicapées.

- 5) Connaissances des publics particuliers : (réalités psycho-socio-affectives)

- Enfants et adolescents dans le cadre des loisirs et dans le cadre scolaire

- L'adulte dans le cadre associatif, sportif, corporatif et des loisirs
- Les personnes handicapées physiques
- Les personnes handicapées mentales
- Les cas sociaux
- Les personnes du 3^e âge.

6) Mise en situation :

Stage de pédagogie pratique sous contrôle de l'équipe de formateurs.

UF2 : TECHNIQUE, TECHNOLOGIE ET SÉCURITÉ (DURÉE : 80 H)

1) Technique d'équipement :

- Amener le stagiaire au niveau du "spéléo d'exploration"

2) Explorations d'envergure

- Les explorations sont réalisées en classe 4 (les techniques d'exploration courantes étant déjà assimilées).
- Cette partie de la formation fait l'objet d'une note anticipée.
- Pour cette partie de la formation, l'équipe de formateurs comprend au moins 1 formateur faisant habituellement partie du jury final.

• Technique de pointe :

- Amarrage : pitons, coinces, fiends, AN...
- Agrès : cordelette, faible diamètre...
- Techniques particulières : grandes pendules, tyroliennes, modes de remontée, etc...

• Équipement et matériel particulier :

- Équipement en fixe : emplacement, technologie (broches, chaînes câbles, goujons...), perforateurs...
- Technologie : notion de tests, nouveaux appareils...

• Gestion d'une exploration d'envergure :

- Bivouacs
- programmation horaire

• Techniques de progressions particulières :

- Escalade et vires : libre, artificielle, assurage...
- Réseaux aquatiques ; progression dans l'eau, bateau, traversée de rivière, hors crue, assurage...
- Information sur la plongée souterraine

3) Équipement d'une voie spéléo en falaise :

- Équipements variés : fractionnement, déviations, amarrages naturels, coinces, pitons, pendules...
- Techniques exceptionnelles ; coinces avec nœuds, technique cordelette, valdoin, utilisation fil clair...

4) Technique de récupération :

- Descente sans descendeur : connaissance de 2 techniques avec moyen d'arrêt.
- Remontée sur corde avec perte d'1, 2 ou 3 éléments.

5) Méthodes de dégagement :

- Du haut vers le haut (balancier espagnol, palan sur corde tendue...)
- Du haut vers le bas : descente sur corde tendue (descendeur ou bloqueur).
- Du bas vers le bas : balancier et une autre méthode (mais maîtriser une technique balancier)
- Du bas vers le haut.

Les techniques de dégagement vers le bas devront faire l'objet d'un passage de nœud ou de fractionnement.

6) Techniques d'auto-secours :

- Poulie-bloqueur
- Moullages
- Balanciers
- Poulie largeable
- Passage de main courante ou de tyrolienne avec une personne.

7) Aptitudes physiques :

- Réaliser une exploration de grande envergure d'une durée de 15 à 18 heures, d'une profondeur minimum de 500 mètres, présentant les différents aspects du milieu souterrain : galeries, méandres, puits, étroitures, escalade (naturelle et artificielle), désescalade, tyrolienne, réseau aquatique, équipement hors crue... et suivant les massifs : grotte glacée...

8) Déclenchement d'une alerte

- Présentation de la structure de secours
- Schéma d'alerte (déclenchement)
- Mise en situation fictive.

9) Secourisme spéléologique :

- **Notions sur :**
 - L'épuisement, ses signes et ses risques
 - L'hypothermie, ses signes et ses risques
 - Les risques de la suspension sur corde et ses signes
 - L'état de détresse circulatoire, les délais de secours et les aggravations en milieu extrême.
- **Apprendre à :**
 - Maîtriser les gestes de survie cités dans le référentiel de compétences
 - Dégager, déplacer et immobiliser avec le matériel spéléologique d'exploration.
 - Isoler du sol, installer une tente de survie et réchauffer
 - Alimenter
 - Encadrer psychologiquement
 - Rédiger une fiche de transmission d'alerte.

UF3 : MILIEU (DURÉE : 80 H)

1) Topographie : (environ 16 heures)

- Lecture de topographies
- Interprétations de topographies
- Utilisation du matériel courant de topographie
- Les techniques topographiques
- Réalisation d'une topographie simple.

2) Cartographie / Orientation : (24 heures)

- La carte topographique
- Positionnement d'un point sur une carte
- Définition d'un point repéré sur le terrain
- Les instruments (inventaire et utilisation des plus courants)
- Déplacement tout temps tout terrain
- Choix d'un itinéraire adapté.

3) Météorologie : (environ 4 heures)

- Les différentes sources fiables d'informations pour l'organisation de l'activité.
- Les grands phénomènes météorologiques.

4) Connaissances générales : (environ 36 heures)

- *Notion de géographie (lecture de paysage de surface) : (4 heures)*

Les différents éléments d'un paysage de surface utiles à la compréhension des phénomènes économiques, sociologiques, culturels, écologiques, historiques..., locaux.

- Géologie : (4 heures)
- Les principales étapes de l'évolution de la terre
- Les différents types de roches
- Les principes généraux de la stratigraphie
- Les principes généraux de la tectonique
- La carte géologique
- Hydrogéologie : (4 heures)
- Le cycle de l'eau
- Les mécanismes de crues
- Géomorphologie : (4 heures)
- Les différents types d'érosion et leurs formes principales.
- Karstologie : (8 heures)
- Les propriétés des roches karstifiables
- Les différentes formes karstiques de surface et souterraines
- La circulation des eaux dans un massif karstique
- Les grandes étapes de la spéléogénèse :
 - mécanisme de creusement
 - mécanismes de remplissage
- Les phénomènes de climatologie souterraine
- Biospéologie : (4 heures)
- L'influence du milieu souterrain sur la faune cavernicole
- Les principales espèces et les classer
- La fragilité de la faune cavernicole.
- Histoire et préhistoire : (2 heures)
- Les différentes formes d'utilisation des cavités : (lieux de passage, lieux rituels, lieux de vie)
- Les grandes étapes chronologiques
- Paléontologie : (2 heures)
- Les principaux fossiles ou ossements rencontrés sous terre
- Protection : (2 heures)
- L'inventaire des causes d'altération du patrimoine et de leurs conséquences :
 - pollution,
 - dégradation (eau, faune, gisements archéologiques, gisements paléontologiques, site proprement dit)
- Les principales réglementations sur la protection du milieu souterrain.

UF4 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (DURÉE : 80 H)

- 1) Marché :
 - Historique
 - Évolution
 - Loisirs (historique, évolution)
 - Situation de l'activité
- 2) Réglementation :
 - Institution et partenaires (état, collectivités territoriales, associations)
 - Responsabilité (réglementation professionnelle)
 - Législation, activité.
- 3) Communication — Commercialisation :
 - Conception de produit/projet
 - Droit (législation de l'acte et du droit de vente)
 - Partenariat dans la vente/promotion
 - Relation producteur/vendeur
 - Techniques de communication et de commercialisation du produit.

ANNEXE V

LISTE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien.

ANNEXE IV

ALLÈGEMENTS ET DISPENSES DE FORMATION

ALLÈGEMENTS :

- les titulaires du moniteur FFS, sont allégés du stage de préformation sauf de la partie liée à la vie professionnelle ainsi que des UF2 et UF3.
- les titulaires de l'instructeur FFS sont allégés des UF1 — UF2 et UF3.

DISPENSES

- les titulaires de la « qualification spéléologie » délivrée par la Fédération française de spéléologie et présentant une liste de courses telle que définie à l'annexe II du présent arrêté, sont dispensés du test de sélection.
- les titulaires de l'initiateur fédéral délivré par la Fédération française de spéléologie et présentant une liste de courses telle que définie à l'annexe II du présent arrêté, sont dispensés du test de sélection.
- les titulaires du moniteur FFS sont dispensés de l'épreuve « physique et technique » ainsi que de l'épreuve « d'évaluation des capacités du candidat à l'animation » de l'examen de préformation. Ils ne sont pas dispensés de l'épreuve liée à la vie professionnelle.

JO du 6/12/92
NOR : MJSK9270153A
Vu L. du 16/07/84 modifiée, L. n° 90-587 du 4/07/90 (art. 39);
D. n° 91-260 du 7/03/91;
A. du 8/05/74 modifiée et
A. du 18/02/86 modifiée.

R.O. n° 1 (24-01-93)

Si vous êtes témoins d'un accident

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

L'accident spéléo n'est jamais sans danger, car il a lieu en site hostile (humide, froid, sombre...) et les délais d'évacuation sont en général très longs.

Si vous êtes témoin d'un accident spéléo, vous allez devoir répondre rapidement à la question :

QUE FAIRE ? DECLANCHER LE SPELEO SECOURS OU PEUT-ON REALISER UN AUTO-SECOURS ?

Ce choix est à faire en fonction de la gravité de l'accident, de sa nature, du nombre et du niveau des équipiers, de la cavité, du matériel disponible, de la météo...

DANS TOUS LES CAS NE LAISSEZ JAMAIS LE BLESSE SEUL ...
(même à 2, il est possible d'attendre les secours qui se déclencheront plusieurs heures après l'accident, ce choix pourra peut être sauver la vie de son co-équipier).

Sivous décidez de faire intervenir le Spéléo Secours Français, des règles importantes sont à respecter.

Les conditions d'attente du blessé sont volontairement écartées de cet exposé ; sont précisées ici, les règles qui s'adressent à ou aux équipiers qui remontent donner l'alerte.

CONSIGNES AUX EQUIPIERS QUI DECLANCHENT L'ALERTE

- PRUDENCE
- Où se trouvent les clefs de la voiture ?
- monnaie pour téléphone
- prendre des informations écrites
- AVANT DE TELEPHONER PRENDRE DE QUOI ECRIRE ET PRECISER :
 - Accident spéléo (urgence limitée sauf en plongée)
 - La cavité (parfois plusieurs noms !!!)
 - La commune
 - Depuis où appelle t'on (N° Tél)
 - Circonstances de l'accident
 - gravité apparente
 - nombre d'accidentés
 - situation dans la cavité
 - Bilan matériel et humain
 - heure de l'accident

TRANSMETTRE LE MESSAGE ET FAIRE REPETER

A QUI TELEPHONER ?

- 1 au CONSEILLER TECHNIQUE DU DEPARTEMENT OU A UN DE SES ADJOINTS.
A défaut contacter les Conseillers Techniques des départements voisins ; ils pourront organiser la mise en place du secours.
- 2 ou la gendarmerie locale.
- 3 ou les pompiers.

APRES AVOIR TELEPHONE, IL EST IMPERATIF DE RESTER A LA DISPOSITION DES RESPONSABLES DU SECOURS POUR DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES, LAISSER UN N° DE TELEPHONE OU L'ON PEUT ETRE JOIGNABLE RAPIDEMENT.

BILAN DU BARNUM 24-25 AVRIL 1993

SECOURS

Les spéléos à l'école du sauvetage

Ils suivent un stage national au refuge de Montrond-le-Château.

Sur le thème « formation d'équipiers et chefs d'équipe de secours », une vingtaine de spéléologues civils sont venus des Pyrénées, d'Ardèche, de Bourgogne, du Nord ou même de Paris pour assimiler les règles et les techniques du secours souterrain.

C'est la première fois qu'un stage de ce type, de portée nationale, est organisé dans le Doubs, où le « Spéleo Secours Français 25 », constitué depuis environ 5 ans, compte désormais une soixantaine de sauveteurs compétents.

Investis officiellement de la maîtrise des opérations souterraines (comme dans le Doubs) ou associés étroitement à leur déroulement, les spéléologues civils sont de plus en plus nombreux et motivés.

Une seule condition : les « recrues » doivent être avant

tout des pratiquants chevronnés, capables de tenir 15 à 20 h sous terre.

C'est le cas des stagiaires actuellement réunis au refuge de Montrond-le-Château sous la responsabilité du Bisonsin Didier Pasian, président du « Spéleo Secours 25 », et de trois autres conseillers techniques du Doubs, de l'Ardèche et du Gard.

Le grand jeu à Deservillers

Au menu, de nombreux exercices en falaise, en canyon ou en cavité pour mettre en pratique les cours dispensés à la veillée par divers intervenants : techniques d'évacuation d'un blessé, systèmes de brancardage, transmissions sous terre, etc.

Le programme tient compte également de la récente

évolution des secours : « Auparavant, on essayait de sortir la victime le plus vite possible, au risque d'aggraver son état », explique Didier Pasian. « Depuis 3 ou 4 ans, on envoie d'abord une équipe d'assistance, qui est formée pour prodiguer les premiers soins et conditionner la personne en attendant sa médicalisation et son évacuation ».

Histoire de vérifier s'ils ont bien retenu les leçons, les stagiaires sont confrontés, aujourd'hui, à un exercice grandeur nature à Deservillers. Dans le gouffre du Verneau, ils seront engagés dans une opération simulant toutes les étapes d'un sauvetage : localisation et assistance de la victime, installation des transmissions, brancardage et évacuation. Une manœuvre que les « maîtres » suivront depuis le « P.C. » établi dans les vestiaires du stade de foot.



La formation prend en compte évolution des moyens et techniques de secours.

(Photo Jacques CHARLES)

BILAN DU BARNUM

Le bilan peut être décomposé en 3 parties :

- 1 REMARQUES : - condition physique
- équipement
- initiative
- discipline
- rappel du rôle de l'équipe assistance victime.

- 2 ENSEIGNEMENTS : ce que l'exercice nous a appris et ce dont nous devons tenir compte par la suite.

- 3 SUGGESTIONS : - matériel
- confort du blessé.

Objectifs: mettre les stagiaires dans une situation très proche de la réalité et faire participer les équipes régionales.

Tester le matelas coquille sur une longue durée.

LIEU : Gouffre de la BAUME DES CRETES, DESERVILLERS.

DATES : 24/25 avril 93.

Nombre de participants : 65 origine : 28 stage nal
25 Doubs
9 Alsace
3 Jura

THEME : évacuation d'une civière avec matelas coquille.

LOCALISATION DE LA VICTIME : Salle du Sinaï.

CHRONO

-24 04- 7h00 : entrée de la 1ère équipe (équipement cavité + blessé).
9h30 : l'équipe assistance victime a rejoint le blessé.
14h00 : le téléphone est à la trémie (galerie des Chinois).
15h00 : début du brancardage.
15h30 : nouvelles du fond : le blessé a une jambe cassée.
19h00 : la civière est p12 (sortie collecteur).
21h00 : il n'y a plus personne derrière la trémie.
22h00 : la civière est au R5 (sortie galerie des Chinois).
-25 04- 0h15 : le blessé sort de la civière et marche jusqu'au P40.
2h10 : le blessé est dehors.
3h30 : tout le monde est sorti.
4h00 : fin tri du matériel.
8h00 : déséquipement téléphone de surface.
9h30 : fin des opérations.

15

1 REMARQUES :

Cinq types de remarques sont à faire.

- a) Condition physique.
- b) Equipement.
- c) initiative.
- d) discipline.
- e) Rappel du rôle de l'équipe assistance victime.

a) Condition physique :

Pour beaucoup de stagiaires la fin de semaine a été difficile. Pour 2 raisons : manque de sommeil pour certains manque de pratique de la spéléo pour d'autres parfois les 2 à la fois

Il est très important de bien choisir son équipement en fonction de la cavité et des informations qui vous sont données (néo, ponto), de les mettre et de les retirer si besoin, en fonction du profil des galeries. Brancarder pendant des heures en néoprène dans une galerie fossile peut avoir des conséquences graves sur votre état physique.

NB : ceci est une règle de base, non pas du secours mais de la spéléo, tout simplement.

Pensez à vous économiser pour le retour, en général plus physique que l'aller.

b) Equipement, transport, progression :

Dans plusieurs équipes il n'y avait pas de commandement. C'est le rôle du Chef d'Equipe, c'est lui qui dirige, conçoit et fait mettre en place les ateliers. Il veille à ce que tout soit bien réalisé comme il l'a demandé. Si il doit équiper plusieurs zones successives, il doit se rendre d'un atelier à l'autre en permanence pour conseiller aider les équipiers.

Chaque atelier doit être essayé avant l'arrivée du brancard réglage des mous, des poulies...)

C'est l'équipe qui a concu et réalisé un atelier qui fait passer la civière.

L'équipement doit être réalisé en fonction de l'obstacle à franchir et non pas en fonction de ce que l'on a envie de faire. Repérer des shunts éventuels plus faciles à franchir.

D'une manière générale mieux vaut équiper simple mais en toute sécurité.

En cas de multiplication des équipements de progression, pour l'évacuation rapide des sauveteurs, il est nécessaire pour le passage de la civière de lover les cordes inutilisées, afin d'éviter les sacs de noeuds et de stopper la civière en plein milieu du puits.

De graves erreurs ont été commises : plaquettes à l'envers, tyroliennes sur boqueurs...

LA SECURITE DOIT ETRE LA PREOCCUPATION DE CHACUN.

Le Chef d'Equipe doit s'assurer personnellement que tout est OK avant l'arrivée de la civière.

Si vous constatez une anomalie sur l'équipement de progression (frottements, mous trop longs, amarrages travaillant très mal...) faites vous même la modification si possible sinon signalez le au PC.

NE SUIVEZ PAS LE FIL TELEPHONE, ce n'est pas un guide il emprunte parfois des chemins difficiles à franchir...

c) Initiative :

Il est important de prendre des décisions rapidement pour le confort du blessé, en cas d'attente (à l'abri des embruns, des chutes de pierre...)

Nécessité de coordination entre les Chefs d'Equipe d'atelier voisins, d'entraide si nécessaire.

Sachez ce que vous transportez dans vos kits et utilisez le si besoin (des bidons sont remontés pleins de nourriture et d'eau alors que certains n'ont presque rien mangé).

Répartissez le matériel dans les kits. Ne faites pas un kit de quincaillerie et un kit de cordes.

Remédiez ou faites remédier à toute chose qui vous semble anormale. Ex : fil téléphone décroché pendant au milieu d'un passage étroit, risquant la rupture au ler accrochage par une botte négligente et fatiguée.

2 ENSEIGNEMENTS :

- Equipe téléphone : elle doit être scindée en deux : équipement/déséquipement (2membres de cette équipe sont restés 19 heures sous terre)
- Equipe gestion SSF 25 : elle doit être renforcée en secrétaires de surface.
- Il faut répartir, autant que possible, les personnes qui connaissent la cavité dans chaque équipe, si possible plusieurs par équipe.
- Renforcer le balisage, le fil téléphone n'est pas un guide.
- Laisser visibles les bobines téléphone, dans la mesure du possible ou les matérialiser par du scotch-ligh, afin d'éviter de perdre du temps pour connecter un combiné.

3 SUGGESTIONS :

- Jouer le rôle du blessé pendant de nombreuses heures est très formateur. Passons y tous !
- Le SSF du GARD a adopté des couleurs bien différentes pour des utilisations spécifiques :

kit bleu : eau, nourriture, carbure.
kit rouge : matos progression.
kit blanc : assistance victime, médical.
kit noir : désobstruction
kit jaune : civière, matos blessé.
kit vert : plongée.

- L'équipe assistance victime doit pouvoir en quelques minutes, sans avoir à vider les kits, improviser un mini point chaud, lors d'un arrêt long. Dans un kitounet suivant en permanence la civière, peuvent être rangées à cet effet : couvertures de survies, pinces à linges, ficelle... (cf département du GARD).

Pour conclure :

Ce barnum était un des plus importants que nous ayons organisé dans le département.

Compte tenu du nombre de participants, du créneau horaire que nous nous étions fixé, l'objectif était un peu trop ambitieux. Au plus fort de l'exercice sur 65 personnes, 62 étaient sous terre et il manquait du monde pour terminer d'équiper la zone d'entrée ; quelques uns sont restés longtemps sous terre (presque 20 heures) aucune relève n'étant possible.

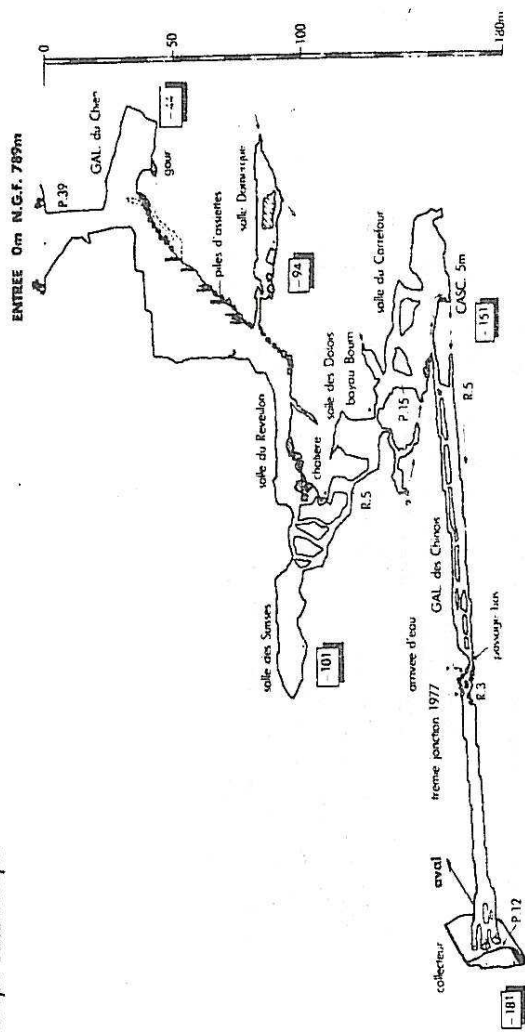
Malgré cela nous avons terminé le stage en "beauté". Je crois savoir que beaucoup se sont bien fait plaisir dans le collecteur.

Les stagiaires ont vécu des moments très proches de ceux d'un secours réel et nous avons, une fois de plus, fait la preuve de l'efficacité et de la compétence du SSF.

17/

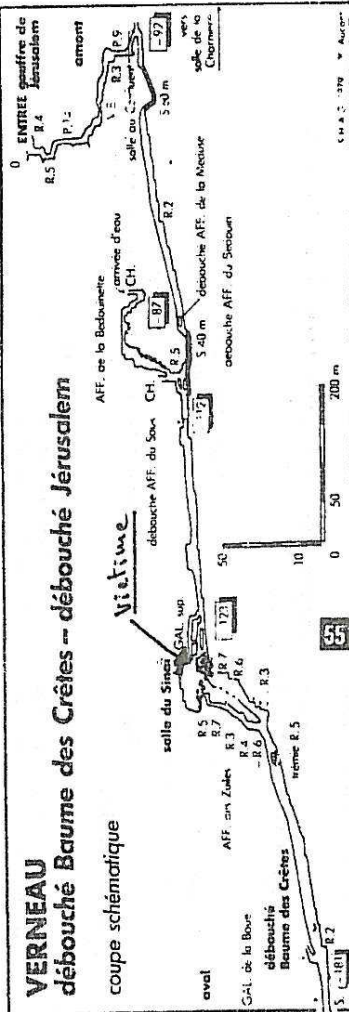
GOUFFRE DE LA BAUME DES CRETES Déservillers

coupe schématique



SHAC 12 YAGOM 1 P. 010

18/



TESTS DU MATELAS COQUILLE

2 tests ont été effectué au cours du stage, d'un proto- type de matelas coquille destiné au spéléo secours.

Ce matelas doit être utilisé dans une civière conçue pour cela, la civière classique TSA n'est pas prévue pour, G. MARBACH fabrique des modèles spéciaux.

Premier test : grotte des cavottes (galeries sèches), durée 3 heures
victime : Dr Jaques PRUNIAUX (médecin SSF)

Deuxième test : Baume des Crêtes (parcours très varié rivière souterraine, galeries sèches, puits...) durée 15 heures
victime : Patrick PELAEZ (CTD 25)

Les commentaires de chacun des deux cobayes sont très différents.

Pour J PRUNIAUX, ce matériel est tout à fait satisfai- sant et semble bien adapté pour le spéléo secours.

Pour P PELAEZ, le maintien de la colonne vertébrale n'est pas suffisant car il est possible de bouger.

Il semble nécessaire d'effectuer de nouveaux tests, avec des personnes connaissant bien la mise en place et ayant l'habitude d'utiliser ce matériel.

Outre les impératifs médicaux, la bonne installation d'un blessé dans un coquille est très importante car il va passer de nombreuses heures. C'est pourquoi la mise en place ne peut être faite que par des spécialistes.

Le coquille augmente beaucoup le volume et la rigidité (c'est le but) de la civière, il faut donc modifier les passages en conséquence.

Ce matelas permet la suppression du duvet (bonne isolation) il faut donc prévoir une polaire avec le même principe pour habiller le blessé (velcros) et des chaussons.

Dider PASIAU
25 320 RUB
81.57.29.01

Réception des stagiaires du groupe spéléo secours



Les spéléos recevront une aide financière.

A l'issue du stage national organisé par le groupe spéléo secours du Doubs, les participants ont été accueillis à la salle des fêtes de Montrond où fut organisée une réception en leur honneur. Après les paroles de bienvenue adressées par M. Raoul Decreuse, premier adjoint, MM. Pelaez et Pasian, le président et le conseiller technique départementaux ont présenté l'activité et l'utilité d'une telle formation devant un auditoire attentif constitué de maires et d'élus du secteur dont les

conseillers généraux MM. Breuil, Picard, Chapelain et Cuinet.

Ce dernier, au nom du président a exprimé sa satisfaction de voir des bénévoles qui se préparent ainsi à secourir, aux côtés des corps constitués, les spéléologues en détresse. Il leur a promis l'aide financière qu'ils méritent. Le directeur de la protection civile représentant le préfet a conclu en remerciant et félicitant les cadres et les stagiaires.

Enquête sur les siphons

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

Présidents de régions et de CDS.

Dijon le, 10 Avril 1993

Chers collègues,

Veuillez trouver ci-dessous, une information concernant les sauvetages en siphon. Nous comptons sur vous pour la diffuser largement lors de vos rencontres avec les fédérés et pour les inciter à nous répondre.

Bien amicalement,

J. MICHEL

CTN & chargé de mission par le SSF, pour les secours en plongée.

<<L'expérience des dernières interventions en plongée-spéléo, montre que nous sommes d'autant plus efficaces que nous faisons intervenir des plongeurs de plus en plus "ciblés" sur le type de secours à réaliser>>. (Extrait des journées Secours/Plongée de Dijon).

L'analyse du fichier des plongeurs-spéléos (même s'il est encore très incomplet et imparfait) nous apprend qu'au-delà des généralistes de cette discipline, un nombre croissant de ces plongeurs se spécialise dans les plongées profondes, les longues distances, les désobstructions, les étroitures, le maniement des explosifs, le franchissement de matériel lourd et encombrant...etc.

Ces spécialistes deviennent très précieux aux yeux du SSF, à plus forte raison s'ils ont la connaissance particulière et approfondie d'un ou plusieurs siphons.

Fort de ces constatations le SSF lance un programme de recensement des siphons très fréquentés et à risques particuliers, ainsi que des plongeurs en ayant une bonne approche. Ce travail est programmé sur deux ans, avec la collaboration de ceux qui voudront bien s'y investir et se manifester auprès de Jacques MICHEL 4, rue de Longvic 21000 DIJON (80.63.81.63).

La fiche que vous trouverez ci-jointe (largement diffusée et disponible sur demande) est à remplir par les CTN-CTD-CTA-Correspondants régionaux SSF-Plongeurs-Présidents de Ligue-CDS-Clubs et par tous ceux qui pensent avoir suffisamment d'informations pouvant être utiles au recensement envisagé.

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

UNE FICHE = UN SIPHON

DEPARTEMENT:.....

SIPHON:

(précisez: résurgence? dans une grotte? dans un gouffre?)

.....
.....

NOM(S):.....

RESEAU DE:.....

SITUATION:

(même approximative, ou précisez éventuellement l'existence d'une topographie, d'une publication)

.....
.....
.....

RISQUES PARTICULIERS:

(précisez: courant violent? - profondeur importante? - risque de CO₂? - turbidité? - fréquentation importante? - etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

PLONGEURS PARTICULIEREMENT APTES A INTERVENIR DANS CE SIPHON

NOMS

PRENOMS

COORDONNEES

.....
.....
.....
.....
.....
.....

OBSERVATIONS DIVERSES:

(matériel très spécifique nécessaire à l'intervention - relations "particulières" avec la commune, le propriétaire, les riverains - antécédents secours - etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

Fiche à renvoyer à J. MICHEL 4, rue de Longvic 21000 DIJON.
(A photocopier sans modération si c'est nécessaire...)

Date et coordonnées de l'auteur de la fiche:

.....
.....

STAGES

Coloration

Le stage coloration s'est déroulé comme prévu avec 20 participants. Le colorant s'est fait un peu attendre en ne ressortant que le Lundi, ce qui prouve qu'en matière de coloration, rien n'est joué d'avance

Mardi 18 mai 1993

Les spéléologues ont suivi un stage de coloration des eaux

Une vingtaine de spéléologues ont suivi ce week-end un «stage coloration des eaux» organisé par le comité départemental de spéléologie. Cette formation, animée par Mr Mettetal, hydrogéologue à Diren a pour but d'initier les adhérents des clubs locaux à la technique de la coloration et à son interprétation.

Sous la conduite de Mr Paris, président du comité départemental, le groupe s'est rendu au «Puit du Franc» situé sur la commune de Cademène à 200 mètres de la Loue. Samedi vers 14 h, dans le petit ruisseau qui coule en profondeur les stagiaires ont dé-

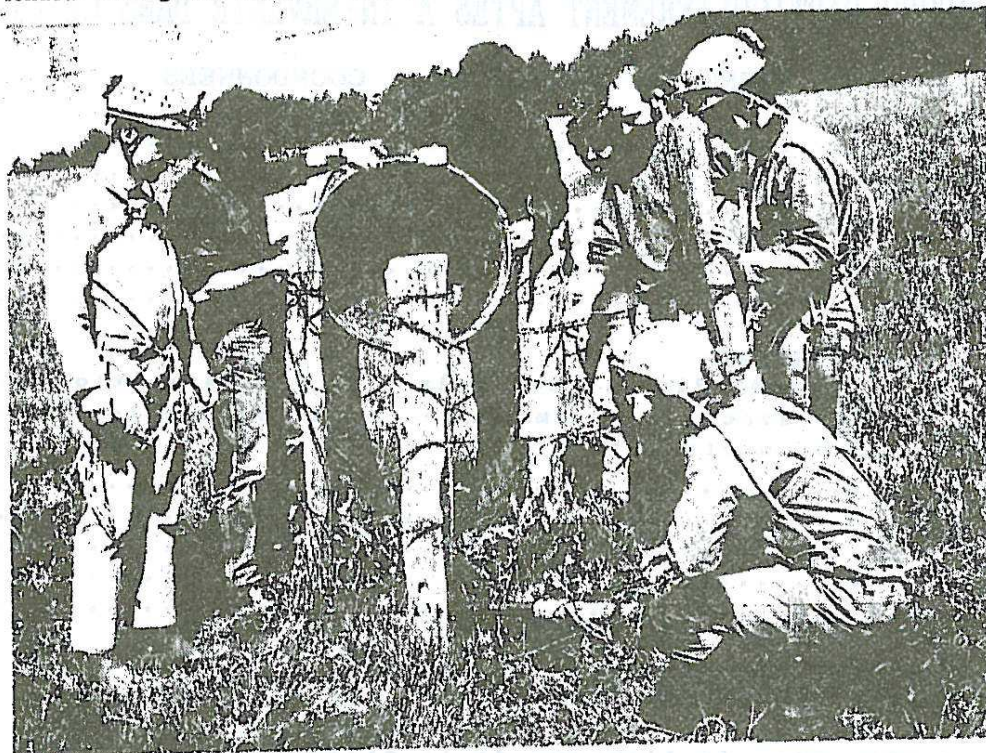
versé une certaine quantité d'eau colorée avec de la fluoresceine. En amont de la Loue et en aval ont été déposés des fluocapteurs. Il s'agit de charbon actif inséré dans un filet qui capte la fluorescence de l'eau. Ces capteurs relevés quotidiennement ou hebdomadairement permettent de mesurer la concentration de colorant dans l'eau.

Ainsi dimanche à 9 h, malgré la courte distance qui sépare le puit de la rivière les capteurs ne révélaient encore aucune trace de fluorescence.

Cette opération permet donc de mieux connaître le réseau des cours d'eau sou-

terrains. Elle présente un intérêt certain pour les spéléologues bien sûr toujours friands de découvertes mais aussi pour les services de l'environnement, les géographes et même les collectivités locales qui peuvent ainsi cerner les zones à protéger.

Le Conseil Général l'a très bien compris en accordant une aide financière à l'organisation de ce stage. Ayant appris à réussir une coloration, les spéléologues seront prêts pour la campagne que le président Paris souhaiterait lancer à l'avenir sur tout le Département.



Mieux connaître le réseau des cours d'eau souterrains.

Topographie

Un week-end topographie est organisé par le CDS les 9 et 10 Octobre 1993 à MONTROND LE CHATEAU. Ce mini-stage s'adresse à tous les spéléos, débutant ou pratiquant, qu'ils veulent s'initier ou parfaire leur technique de topographie

PROGRAMME

Samedi

-8h30 : Accueil des stagiaires

-9h-12h00 : théorie en salle

Projection Lambert

Coordonnées d'un point

Calculs : longueur projetée, cote

réalisation d'un bouclage dans la salle, calcul d'erreur

représentation : plan, coupe, section.

Signes conventionnels

-13h-17h00 : levée sur le terrain

Dimanche

-8h-12h00 : report en Salle

-13h30-15h30 : application sur micro ordinateur

-15h30-18h00 : rapport de stage, bilan

INSCRIPTION à envoyer à C PARIS avant le 01 OCTOBRE avec le règlement.

NOM Prénom Club

120 F 00 comprenant 2 repas + 1 nuitée pour les membres de club cotisant au CDS

275 X 2 = 550F00 pour les autres

Perfectionnement :

Week-end de perfectionnement Technique, les 23 et 24 Octobre 1993 à MONTROND LE CHATEAU

Responsable : T TISSOT

SUBVENTIONS

Dans le cadre des "Contrats d'objectifs", le Conseil Général nous a accordé une subvention de 4000f. De nouvelles modalités d'attribution, et une nouvelle politique départementale en faveur du sport ont été mis en place.

Voici, en bref, la méthode d'évaluation

DE NOUVELLES MODALITES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Tous les comités sportifs départementaux vont être évalués dans chacun des quatre objectifs cités. L'implication du comité peut être différente d'un objectif à l'autre. Pour "coller" à la réalité, les évaluations sont, pour chaque objectif, indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, pour un même comité, il peut très bien être proposé une aide importante au titre de l'objectif A, faible pour l'objectif C et nulle pour les objectifs B et D.

L'évaluation de l'implication du comité dans les objectifs cités donne lieu à un classement en cinq catégories. Le meilleur classement correspond à la catégorie 5 : ce sont les comités qui possèdent une lourde implication dans l'objectif considéré.

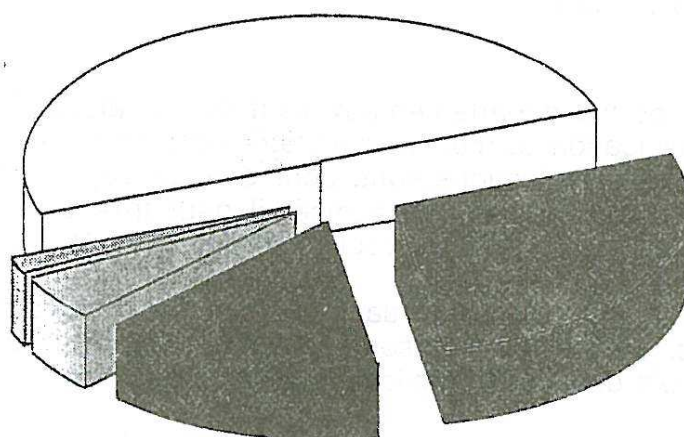
Chacune de ces catégories renvoie à une fourchette. Il est alors possible d'affiner le montant de l'aide proposée en fonction de la spécificité des renseignements donnés. Voici, pour chacun des quatre objectifs, les catégories et les fourchettes.

EVALUATION PAR OBJECTIFS : CATEGORIES ET FOURCHETTES

OBJECTIFS		CATEGORIES ET FOURCHETTES				
	Pour l'heure...	1	2	3	4	5
A - Permettre le fonctionnement	574 950 F, soit 40 %	0 à 500 F	500 F à 2 000 F	2 000 F à 5 000 F	5 000 F à 20 000 F	20 000 F à 50 000 F
B - Développer l'offre	403 350 F soit 28 %	0 à 300 F	300 F à 1 200 F	1 200 F à 3 000 F	3 000 F à 12 000 F	12 000 F à 30 000 F
C - Communiquer une image sportive	332 800 F soit 22 %	0 à 250 F	250 F à 1 000 F	1 000 F à 2 500 F	2 500 F à 10 000 F	10 000 F à 25 000 F
D - Favoriser les initiatives d'animation	147 900 F soit 10 %	0 à 200 F	200 F à 750 F	750 F à 2 000 F	2 000 F à 7 500 F	7 500 F à 20 000 F

La subvention totale proposée pour un comité correspond à la somme des évaluations qu'il a obtenues dans chacun des quatre objectifs. Cette méthode devrait permettre de répondre aux particularités de chaque comité, en tenant compte aussi bien de ses besoins que de sa volonté exprimée d'agir dans cette nouvelle dynamique sportive.

REPARTITION DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX COMITES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS



☐ GROUPE 1
 ☐ GROUPE 2
 ☐ GROUPE 3
 ☐ GROUPE 4
 ☐ GROUPE 5

Groupe 1: Ski, Judo, Canoë kayak, COOS, Gymnastique, UNSS, Football, FSCF, Tennis, Voile
 Groupe 2: Aviron, Athlétisme, Escrime, Lutte, USEP, Volley, Tennis de table, Course d'Orientaion, FNSU, Haltérophilie
 Groupe 3: Cyclisme, Parachutisme, Rugby, Basket, Hand-Ball, Montagne Escalade, Handisport, Natation, Foot Américain, Triathlon
 Groupe 4: Sport Adapté, Golf, Tir, Karaté, Billard, Sports Sous Marins, Sports équestres, EPMM, UGSEL, Tir à l'arc
 Groupe 5: Spéléologie, Vol à Voile, Aéromodélisme, Vol Libre, Médailles, Sports Glace, Badmington, Boxe Anglaise, Boxe Française, EPGV

Spéleo logie

OBJECTIFS	EVALUATION					REPARTITION PROPOSEE
	(-)				(+)	
A - Permettre le fonctionnement	1	2	3	4	5	500 F
B - Développer l'offre	1	2	3	4	5	1 500 F
C - Communiquer une image sportive	1	2	3	4	5	-
D - Favoriser les initiatives d'animation	1	2	3	4	5	2 000 F

PROPOSITION 4eme COMMISSION : 4 000 F

CONCOURS LOGO

3 personnes seulement ont répondu à cette proposition. nous sommes donc contraint d'annuler ce concours. Merci toutefois à ceux qui s'y sont intéressés.

SORTIE A LA GROTTES DES CHAILLETS

Celle-ci est programmée pour le 25 Septembre prochain sous réserve d'accord de nos amis Suisses que nous invitons et, bien sûr, si le temps le permet. Les fédérés du Doubs qui souhaitent connaître cette cavité pourront se joindre à nous. Il est rappelé qu'une Néoprène complète est obligatoire, qu'il ne faut pas avoir peur de l'eau!!! et être en excellente condition physique. Pour tous renseignements complémentaires (lieu et heure de rendez-vous, matériel nécessaire, ...) prendre contact avec Benoît DECREUSE à DEVECEY

MATERIEL A RECLAMER

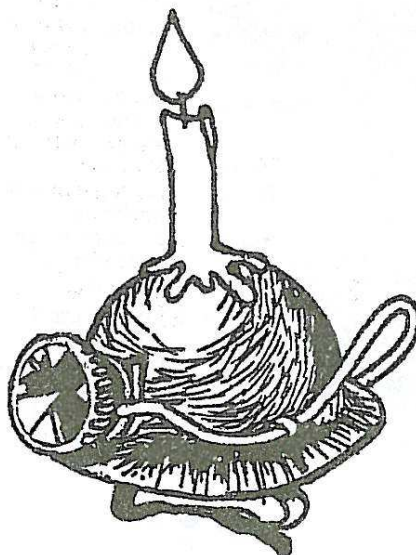
La gendarmerie de Quingey à fait procéder à la remontée de matériel laissé en place au Gouffre N° 1 du Bois des Routes à QUINGEY : corde, amarrage, fil de détonateur!!.....etc.... Il est actuellement en dépôt à la brigade!

ACCIDENT EVITE

A la Baume des Crêtes, un groupe avait choisi d'équiper le puits d'entrée avec deux cordes, la première en main courante, la seconde pour la verticale. Un spéleo a pu s'arrêter à temps alors qu'il empruntait ce qui était en fait le "reste" de la main courante et qui n'avait pas été rassemblé. MORALITE : Ne jamais omettre le noeud en bout de TOUTES les cordes, mêmes les plus petites et même les mains courantes.

AIDE AUX PETITS CLUBS

La direction départementale de la Jeunesse et des Sports propose une aide aux clubs prévoyant une animation dans les mois à venir, suivant différents critères. Les clubs ont été contactés directement par le CDS pour une réponse très rapide.



NOUVELLES DES CLUBS

Etat-civil

Nécrologie :

Le GSSPB (Groupe Spéléo des Sapeurs Pompiers de Besançon) a été dissous fin 1992 pour insuffisance d'effectif.

Naissance

Nous apprenons la création du CSB, Club Spéléophile Bisontin au 81 A rue de Chalezeule 25000 BESANCON. Le Nouveau-né a de l'ambition puisque sa prochaine publication s'appellera : AVENIR

GS CATAMARAN

PROJECTEUR

Mars 93

Voyage au centre de la Terre

Après avoir notamment collaboré à la réhabilitation de la rivière « Le Gland », le groupe Spéléo-Catamaran de Montbéliard multiplie ses activités.

Les grandes profondeurs n'effraient pas les 23 membres du groupe Spéléo-Catamaran de Montbéliard, rompus aux techniques de

descentes et aux manoeuvres de sécurité. Moins de trente ans après sa création, le GSPM a élargi ses activités. Comme l'expliquent,

d'une voix unanime président et trésorier. Selon Eric Kartachoff et Didier Cailhol, le club couvre en effet tous les domaines de la spéléologie, pratiquant la plongée souterraine, la descente de rivière, organisant des expéditions. A la clé quelquefois, la découverte de réseaux. Ce fut le cas dans le gouffre de Montaigu à Valoreille où fut aménagée une voie nouvelle. Autre exemple de trouvaille intéressante, celle de Pierrefontaine-les-Blamont en 92, avec un squelette humain datant du néolithique.

tretient également des rapports avec la CEI afin d'entrer dans des gouffres comportant des dénivelés de plus de 1 000 mètres. Bon pour la notoriété !

Pédagogie et connaissance

Une notoriété acquise aussi grâce à une entente avec les collèges de la région. « Nous projetons des diaporamas dans les établissements scolaires afin que les élèves fassent connaissance avec la spéléo. En 92, nous avons emmené 300 enfants dans les grottes de Franche-Comté ».

Du reste, quand on évoque avec Eric Kartachoff et Didier Cailhol l'avenir du club, les deux spéléologues confirment qu'ils aimeraient bien développer cette expérience. « A l'heure actuelle, il existe un véritable engouement pour les activités de pleine nature ». Par ailleurs, les idées et motivations à court terme ne manquent pas.

Le projet d'aller en été dans le canton de Schwitz (Suisse), sur le massif du Scharetalpe, ou de parcourir les canyons du cirque de Maffate (Réunion) en décembre sont bien les preuves tangibles d'une volonté de voir plus loin. En attendant...l'Himalaya, que le club souhaite explorer à l'horizon 2.000 !

Régis RAVEGNANI



Le plaisir d'une douche dans la grotte !

Nouvelles de Théodule :

Une conférence organisée par le GS Catamaran et le Groupe de Recherches Archéologiques et Préhistoriques du pays de Montbéliard a eu lieu à Pierrefontaine les Blamont le 19 Juin. Après la projection d'un film vidéo et de diapositives retraçant les fouilles, Gérard AIME a présenté Théodule, un squelette humain vieux de 3700 ans, découvert lors d'une désobstruction dans un gouffre du Lomont.

Théodule est déjà célèbre :

- Le corps aurait été inhumé, ce qui serait la première sépulture dans un gouffre.
- L'homme, du Néolithique Moyen, type Rössen serait de grande taille (probablement 1,80m) et très vieux, ce qui peut sembler étonnant pour l'époque.
- Plus étonnant encore, le crâne possède des traces de tumeur, ce qui en fait le plus vieux cancer connu.

Affaire à Suivre

Cette découverte démontre, une fois de plus, la parfaite collaboration entre spéléos et archéos...

GSAM

Le club a encadré une classe verte de la région parisienne venue à Mandeure vivre leur projet d'école sur la spéléologie avec comme thème : "Le cycle de l'eau"

5 jours pour découvrir une région et sa géologie, une activité; la spéléo, mais aussi ses habitants et leurs spécialité

SANCEY-LE-GRAND

Les collégiens découvrent le Val de Sancey



Les collégiens de Montereau contemplant, du point de vue du Dard, le Val de Sancey.

Sous la conduite de quatre de leurs professeurs, vingt-huit élèves du collège Pierre de Montereau (du nom de l'architecte ayant conçu Notre-Dame de Paris), ont opté récemment pour un voyage scolaire dans la région de Montbéliard, région qu'ils visiteront une semaine durant.

Leur premier objectif portait sur le Val de Sancey qu'ils découvrirent avec un encadrement de plusieurs spéléologues et archéologues du groupe de Mandeure.

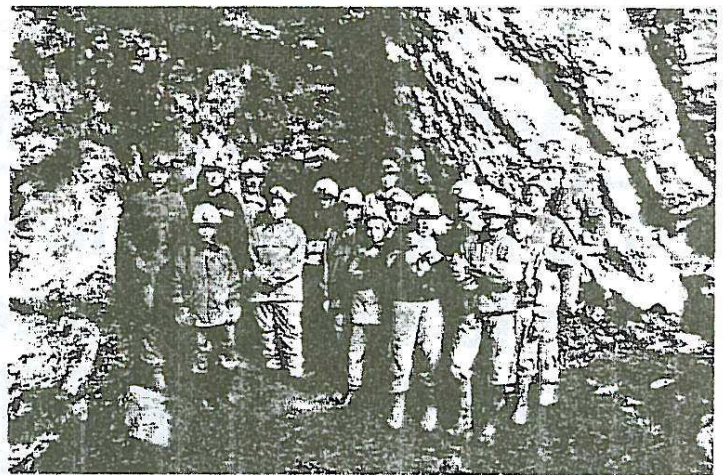
Après une halte au point de vue du Dard (notre photo), d'où ils ont contemplé le vallon borné au Nord par le plisse-

ment du Lomont, ils étudièrent le bassin complet d'alimentation du Puits Fenoz, dont les débordements ont maintes fois défrayé la vie locale. Ils visitèrent, coiffés de casques protecteurs, ce puits en question, en profitèrent pour contempler l'église de Chazot, monument historique classé, étudièrent dans la fromagerie de ce petit village la technique de fabrication du comté et terminèrent leur première journée contoise par la visite du château de Belvoir.

Bonne continuation de ce voyage enrichissant et bon séjour parmi nous, à tous ces jeunes étudiants.

BEAULIEU-MANDEURE

Le groupe spéléo-archéo choisi par des collégiens de Montereau



Une classe de 5e du lycée Pierre De Montereau soit 28 élèves accompagnés par quatre professeurs sont venus pendant cinq jours vivre à Mandeure leur projet d'école sur la spéléologie avec comme thème "Le cycle de l'eau".

Le choix des élèves se portait sur la découverte d'un milieu au travers d'une activité sportive. Le département retenu était le Doubs et la classe a contacté le GSAM. L'emploi du temps proposé par le groupe de Mandeure a beaucoup séduit les adolescents.

Cette semaine de découvertes a débuté lundi par la visite guidée du bassin fermé de Sancey-Chazot avec l'explication sur le terrain du cycle complet de l'eau. Présentation du bassin, des pertes et résurgences dans le vallon de Cusance. Sans oublier la visite d'un village du plateau Clazot où le maire M. Gaston Courgey les a amicalement

reçus. Puis les jeunes ont visité la fromagerie, avant de se rendre le soir au château de Belvoir.

Mardi et mercredi, furent consacrés à l'exploration par groupe et à la découverte d'une cavité régionale la Malatière à Bournois.

Mercredi soir projection de diapositives, films vidéo et débat, conclurent la journée avec l'explication des phénomènes karstiques, regard sur la faune cavernicole.

Jeudi et vendredi, tous partirent visiter une rivière souterraine à la Baume à Conville. Et le vendredi soir était organisée une soirée grillades au Belvédère de Mandeure.

Sécurité et respect de la nature

Pour chaque sortie, l'initiateur du GSAM, Vincent Guitton qui a encadré toute cette semaine les élèves et les professeurs, toujours secondé par les autres initiateurs

du groupe, suivant leur disponibilité (le GSAM en compte 3) a vivement prôné la sécurité et le respect du milieu naturel.

Les élèves géraient eux-mêmes leur hébergement: menu, course, cuisine, et étaient installés sur le camping de Mandeure. Ce projet de classe a été entièrement financé par les propres élèves à travers diverses activités.

Le temps plutôt frais et pluvieux n'a entamé en rien l'enthousiasme de ces apprentis spéléologues. Toute l'équipe du GSAM également était très satisfaite et heureuse du bon déroulement de cette semaine, et a apprécié le comportement des jeunes et leur intérêt pour la spéléo.

Les professeurs accompagnateurs étaient Antoine Delgado (EPS), Sylvie Gaudette (EPS), Olivier Cottet (Histoire-géo) et Jean-Louis Aumbert (Sciences naturelles).

Le Groupe Spéléologique de Clerval-Baume les Dames a décidé de reprendre la parution de son bulletin "Beunes et Empoues", qui avait cessé en 1979

Au sommaire du N°10 (à paraître en Juillet 1993) :

-Historique du club : le G.S.C.B. a 40 ans

-Etat des connaissances hydrospéléologiques concernant les plateaux situés entre Doubs et Ognon, entre Baume les Dames et Clerval

- Le réseau de la source de Gondenans les Moulins : synthèse des explorations, avec la description et la topo de la Rivière souterraine du Seri (1800m), la nouvelle topographie de la Grotte du Château d'eau de Romain (1300m) et les travaux récents à la grotte du Crotot.

- La perte de la Fontaine du Fontenis : une nouvelle cavité découverte en 1992 sur le réseau de la Source Bleue de Hyèvre Paroisse (Dev. : 560m- Den. : -73m)

-Additif à l'Inventaire Spéléo du Doubs, avec de nombreuses cavités inédites

- Autriche 1992 : exploration sur le réseau du Windloch (Totesgebirge).

Environ 80 pages avec plusieurs dépliants et photos.

Une publication qui fera date et que vous aurez plaisir à conserver dans votre bibliothèque !!

Possibilité d'échange avec les clubs français ou étrangers éditant une publication.

Prix : 50 F + 15 F de port

Nom

Prénom

Adresse de l'envoi :

Ci joint un chèque de 65 F au nom du GSCB

signature

Commande à adresser à :

D MOTTE

10 rue sur le Quint

25110 BAUME LES DAMES

G.C.P.M.

De nouveaux aménagements réalisés sur le Sentier Karstique rendent ce dernier encore plus intéressant. A voir et à revoir.

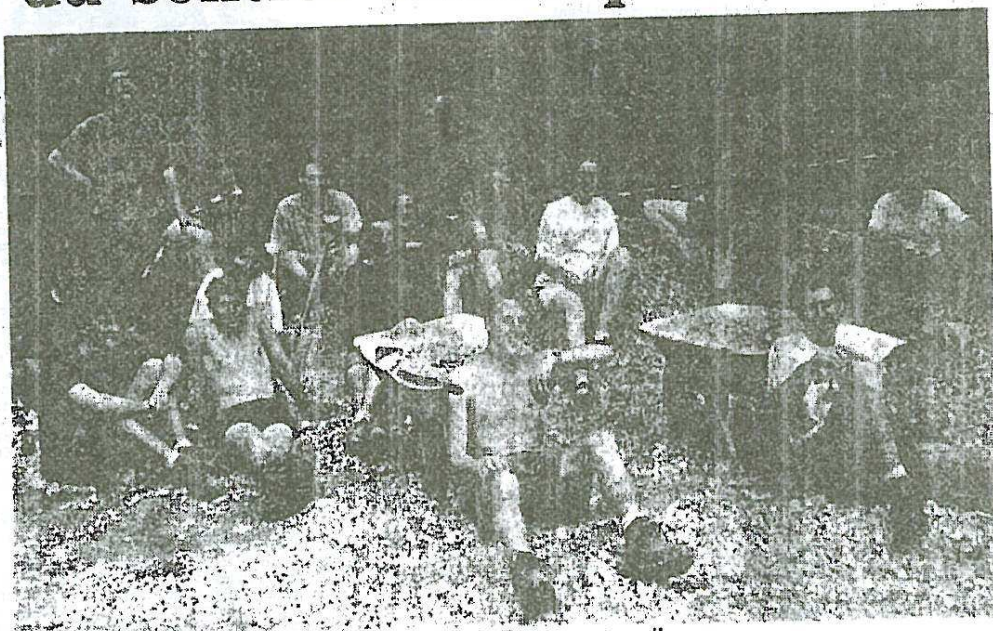
MEREY-SOUS-MONTROND

Un chantier jeunesse sur le site du sentier karstique

Depuis le 15 juillet, trente jeunes compagnons des Scouts de France venus de Nancy, Tourcoing et Vincennes travaillent pour améliorer l'itinéraire du sentier karstique. Sous la direction de Benoît Delreuse, avec l'assistance technique du groupe spéléo de Montrond, pendant deux semaines ils ont accompli un travail de romain pour améliorer le tracé de ce sentier qui suscite l'admiration de tous les visiteurs.

Afin de rendre le trajet plus confortable aux nombreux promeneurs, les compagnons ont étalé 75 tonnes de tout-venant, fixé quatre bancs dans les aires de repos, érigé des murets en pierre sèche et disposé 40 marches pour assurer la sécurité des visiteurs.

Les magnifiques panneaux ont été restaurés, certains arbres coupés et le circuit s'est enrichi de deux grottes supplémentaires. Enfin, sur le circuit, un gouffre de 9 m de profondeur a été dégagé pour



Les scouts de France au travail.

atteindre maintenant 26 mètres.

Tout ce travail a pu être

réalisé grâce à l'aide financière du conseil général, de la Direction régionale de l'Envi-

ronnement, de Jeunesse et Sports et de la commune de Merrey.

NOUVELLES DE NOS VOISINS SUISSES

Invité à l'Assemblée des délégués de la S.S.S. (Société Suisse de Spéléologie) à Porentruy, les 24 et 25 Avril 1993 (l'équivalent de notre rassemblement national à Montélimar) nous avons pu suivre des débats intéressants

Ce qui nous a marqué :

- 1 seule réunion le samedi après-midi pour régler tous les problèmes!
- Chaque décision est votée.
- Tous les débats sont traduits en français et en allemand
- La SSS vote à l'unanimité contre toute forme de compétition (voir ci-dessous)
- La SSS est candidate pour organiser le congrès international UIS en 1997 à la Chaux de Fonds.

Compétition spéléo : projet de résolution A.D.-93

La Société Suisse de Spéléologie (S.S.S.) est opposée à toute forme de compétition spéléologique, que ce soit en milieu souterrain ou en site naturel à l'air libre.

Les raisons de cette position sans équivoque sont de deux ordres :

- sous l'angle **philosophique** d'abord, la pratique de notre activité spécifique ne doit pas être réduite à sa seule facette sportive, ni régie par des contraintes financières prioritaires;
- au regard de la **protection de la nature**, on peut raisonnablement craindre que l'organisation de compétitions spéléologiques ne porte une atteinte durable à l'intégrité des sites naturels concernés.

Ces deux arguments sont développés et explicités dans le Code d'honneur de la spéléologie suisse, adopté par la S.S.S. en 1992.

L'organisation éventuelle en site artificiel (stades, salles de gymnastique, etc.) de compétitions sportives faisant appel aux techniques spéléologiques n'appelle aucune remarque ni aucun intérêt de la part de la S.S.S. qui refuse de s'y impliquer d'aucune manière.

La S.S.S. encourage ses membres à respecter cette prise de position, y compris dans leur pratique individuelle, et fait appel à eux pour être informée de toute manifestation relevant, de près ou de loin, de la compétition spéléologique : la gestion de cette information est confiée à la commission de Protection des cavernes de la S.S.S.

Cette résolution, adoptée par l'Assemblée des délégués de la S.S.S. en 1993, sera communiquée aux personnes concernées le cas échéant (organismes publics, organisateurs privés, autres fédérations spéléologiques nationales, etc).

Extrait de
Groupe des Cyclopes,
Spéléos, Valence, 7, 1958, n° 24



LE GIPEK, QU'EST-CE AU JUSTE ?

Une association spéléologique
au service de l'environnement et de la protection du karst

Le GIPEK: Groupement pour l'Inventaire, la Protection et l'Etude du Karst s'est constitué dans le Doubs.

Le dépôt des statuts en Préfecture date du 26 mai 1993 et la parution au J.O. du 9 juin.

Le bureau est constitué de 3 membres:

- Gérard Chorvot, président, 3 rue des Iris à Besançon - 25000 -
- Roland Brun, secrétaire, 13 rue des Poiriers à Audincourt - 25400 -
- Benoît Decreuse, trésorier, le Presbytère à Devecey - 25870 -

L'association a pour objet de:

- travailler au recensement exhaustif des phénomènes karstiques du massif jurassien,
- inventorier et mettre à jour ses résultats,
- exploiter toutes informations utiles dans le but de recherches scientifiques et de protection du milieu souterrain...,

et pour mission de :

- publier sous différentes formes ses résultats,
- sensibiliser et informer le public aux particularités et aux problèmes de fonctionnement du karst (circulation des eaux souterraines notamment)...

Membres de droit :

- les auteurs des tomes de l'inventaire spéléologique du Doubs qui en ont manifesté le désir,
- le président du C.D.S.25,
- le responsable de la commission fichier du C.D.S.25

Membres actifs :

- sont membres actifs toutes personnes qui participent régulièrement à l'inventaire et qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'association,
- une cotisation annuelle est exigée d'un montant de 50 frs pour 1993.

Le Comité Directeur :

est composé de 11 membres.

Le président du C.D.S.25 et le responsable de la commission fichier sont membres de droit.

Membres du Comité :

Bureau : les 3 membres déjà cités comprenant le responsable de la commission fichier du C.D.S.25.

Comité : Claude Paris (président du C.D.S.25) - Christian Brugger - Jean François Loeillot - Denis Motte - Denis Perrin - Thierry Tissot - Christophe Rognon - Jérôme Gayet

Parmi les objectifs prioritaires à court et moyen terme définis en assemblée figurent :

- la poursuite de l'inventaire spéléologique tome III,
- l'étude du système karstique Doubs - Loue conduite par le syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Saône et du Doubs pour lequel différents partenaires sont impliqués à travers un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

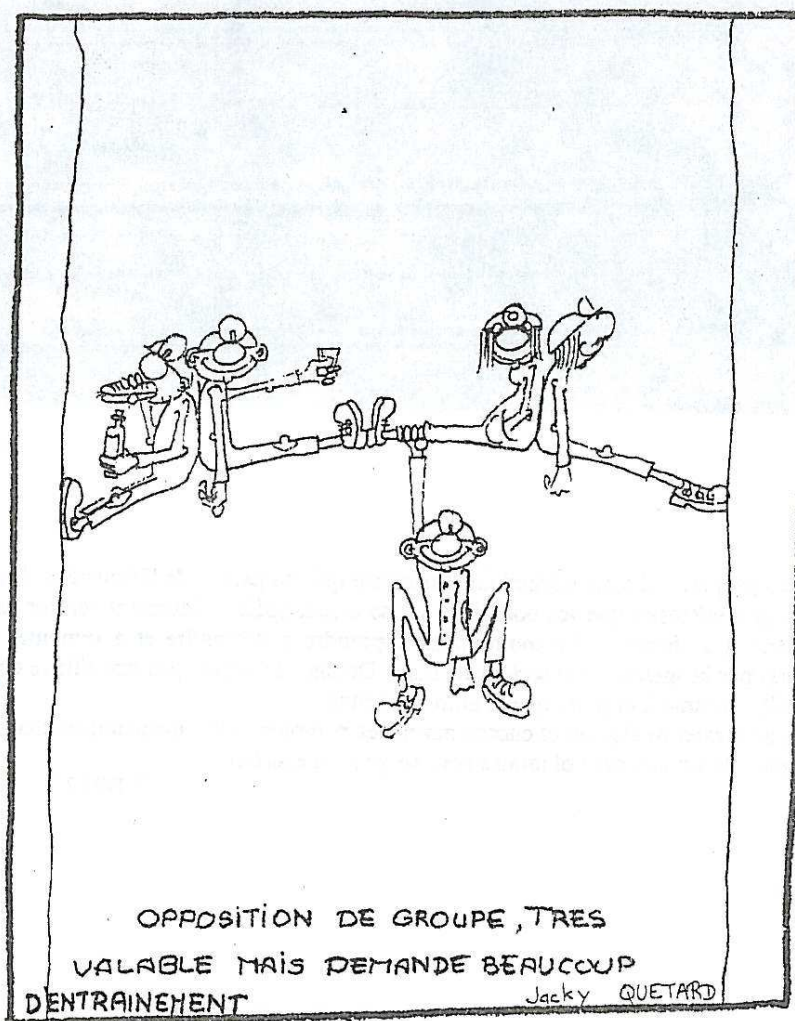
Cette étude englobe le secteur de Pontarlier sur le bassin d'alimentation de la Loue et concerne le tome IV de l'inventaire spéléologique.

La création du GIPEK a fait l'objet d'un vote d'approbation par l' A.G du C.D.S.25 en 1993.

Une réunion importante est prévue à Devecey en septembre pour faire le point des objectifs prioritaires à atteindre à laquelle seront conviés tous les participants à l'inventaire et les membres de l'association.

Les bonnes volontés intéressées par les objectifs et missions définis brièvement dans cette note peuvent se manifester auprès de l'un des membres du bureau.

Pour le GIPEK, Gérard Chorvot



Au bord du gouffre

La spéléologie, vous connaissez ? Grottes et fossiles n'ont désormais plus aucun secret pour les enfants de Glainans et d'Anteuil.

ROLAND Brun habite Valentigney. Il pratique la spéléo depuis toujours, en particulier dans le secteur de Clerval, avec son club de Rougemont.

Dimanche dernier, dans le cadre des journées de l'environnement, la petite mairie de Glainans servait de cadre à une exposition : matériel spéléo, photos, fossiles... Le thème principal, c'était les grottes du canton de Clerval. Après un dimanche bien fréquenté, le lundi a été consacré aux jeunes de l'école d'Anteuil. Les élèves ont manifesté un grand intérêt pour l'expo.

Roland Brun a fait part de sa préoccupation de recruter des jeunes gens que la spéléo pourrait intéresser.

D'autre part, il serait volontaire pour former les sapeurs-pompiers par exemple amenés à intervenir en premier secours dans les grottes du secteur.

Les jeunes de l'école d'Anteuil, passionnés par les fossiles.

(Photo « LE PAYS » -

→ Voir rectificatif P. C.)



RECTIFICATIF

"Je n'ai pas tenu ces propos. J'ai juste déclaré au journaliste qui me parlait de 'Sécurité et d'accident'(sic) au cours d'une expo sur la 'protection des grottes'(resic) que les pompiers qui se disent spéléos devraient rentrer dans des clubs (ex, St Hyp) pour pratiquer régulièrement et se former. (Au moins pour apprendre à descendre et à remonter sur une corde). Ceux qui seraient tentés (les pompiers) par la spéléo sur le secteur de l'Isle/ Doubs et Clerval peuvent s'ils le désirent venir pratiquer dans notre club. Ils seront accueillis comme n'importe quelle autre personne.

Pas question donc de former quelqu'un et encore moins les pompiers à des quelconques manoeuvres pour intervenir sur des secours. Nuance... Nuance. Je ne suis pas volontaire pour ce genre d'exercice."

R BRUN

Record de plongée à Marseille

En descendant à plus de 140 mètres de profondeur, Marc Douchet a découvert des crevettes rarissimes.

Le Marseillais Marc Douchet a battu hier le record du monde de plongée en galerie immergée, en atteignant moins 147 mètres dans un puits situé au bout de la grotte sous-marine de Port-Miou, près de Marseille.

Marc Douchet a battu son propre record de moins 123 mètres, établi au même endroit en octobre 1992, et dépassé le but à atteindre fixé pour cette année à moins 140 mètres. Le plongeur, ou plutôt le «spélonaute», a d'a-

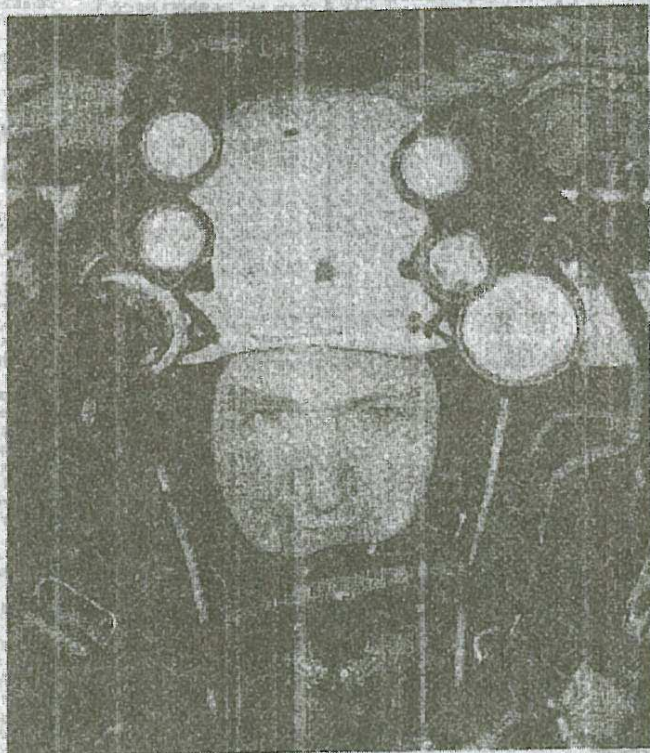
bord effectué, avec un scooter hyper-rapide, 2.200 mètres de progression en pente douce dans la grotte qui s'ouvre à moins 11 mètres, avant d'atteindre et de descendre dans ce puits vertical dont la profondeur est estimée à une centaine de mètres.

Une flore particulière

Ce record de profondeur en galerie noyée, nettement plus difficile à atteindre qu'en eau libre, «ne répond pas à un désir de +recordite+, mais à percer le mystère de cette grotte» reliée à une rivière souterraine venant de la montagne de la Sainte-Baume, à 30 km de là, et à étudier la faune et la flore dans ces conditions de vie très particulières, précise-t-on à la FFESSM.

Des spécimens de crevettes translucides récoltés la semaine dernière, lors de la préparation de l'expérience, ont provoqué l'excitation des chercheurs de la station marine d'Endoume à Marseille qui les a examinés.

Selon la FFESSM, les chercheurs d'Endoume leur ont indiqué que ce type de crevette n'existait pas en Europe et qu'il ne devait pas avoir connu d'évolution depuis 300.000 ans. Marc Douchet a fait samedi de nouveaux prélèvements qui seront étudiés.



Fer de lance de l'opération «Port-Miou», Marc Douchet a plongé dans un puits vertical.

Photo AFP

Diaporama : grottes mystérieuses et féeriques

La région de Clerval recèle de nombreuses grottes. Ces galeries souterraines naturelles ont toujours excité l'imagination populaire. Chaque grotte a son histoire, sa légende. Ne disait-on pas autrefois que la grotte de Milopet conduisait à la cave du curé d'Anteuil ? Elle ne mesure en réalité que 200 m de long.

Le groupe spéléo de Rougemont vient de découvrir une nouvelle grotte dans le secteur du Col de Ferrière, grâce aux indications de Charles Courgey, maire de Glainans.

Le 23 avril, Roland Brun, le président du groupe, présentera un diaporama sur les grottes de la région à la mairie de Glainans. Tous les habitants du secteur y sont invités.

Protection du milieu naturel : des hongrois travaillent... en profondeur

Des élèves hydrologues et géologues de Budapest dans les grottes du département.

Une dizaine d'élèves ingénieurs hongrois de 2e année de l'institut supérieur d'hydrologie et de géologie de Baja et de Budapest accompagnés d'un professeur d'hydrologie et d'un professeur de français ont visité la grotte de la Malatière de Bournols.

C'est l'une des plus fréquentées mais aussi une des plus sales du département.

Sur le terrain les élèves ingénieurs ont étudié les risques que font encourir les réservoirs de toutes sortes déposés par les visiteurs.

Ils ont évidemment étudié les moyens à mettre en place pour protéger les ressources en eau.

Les élèves hongrois ont aussi mené à l'intérieur de la grotte des actions de nettoyage en ramassant les différents détritus laissés par les visiteurs indisciplinés et en nettoyant aussi les parois souillées d'écritures et de dessins.

Grâce à l'association « ECHÉL »

Le déplacement des élèves hongrois en France a été rendu possible grâce à l'association ECHÉL (espaces - chantiers et environnement local).

Elle a pour but de sauvegarder le patrimoine architectural en réalisant des chantiers d'entretiens et de rénovations sur des monuments ou bâtiments classés et de sauvegarder le milieu naturel.

Présents pour une semaine en Franche-Comté, les élèves ingénieurs étaient guidés par Alain Solviche de l'association Echel et par Roland Brun, représentant le comité départemental des spéléologues du Doubs et responsable au sein de ce comité de la protection et de la sauvegarde des grottes et président du club de spéléologie de Rougemont.

Les grottes propres et les autres

L'association Echel dont le siège est à Besançon avait mis tout en oeuvre pour que le séjour des hongrois soit réussi.

L'association avait en charge les déplacements sur les différents sites au programme, la nourriture et l'hébergement (pour l'occasion des gîtes ruraux situés aux Bisot dans le Haut-Doubs).

Dès leur arrivée en France les élèves ingénieurs ont visité dimanche le Dessoubre et sa vallée, avec ses problèmes d'alimentation, ses réseaux et ses sources de pollution.

Lundi, avec le comité départemental de spéléologie du Doubs ils se sont rendus à la Grotte de Romain.

« Là, ils ont pu y voir une grotte très protégée et extrêmement propre » nous a confié Roland Brun.

Mardi, ce fut le tour de la grotte de Bournols avec visite et opération de nettoyage.

Les futurs ingénieurs hongrois ont passé le reste de la semaine avec le professeur

Chauve géologue du laboratoire d'hydrologie et de géologie de Besançon.

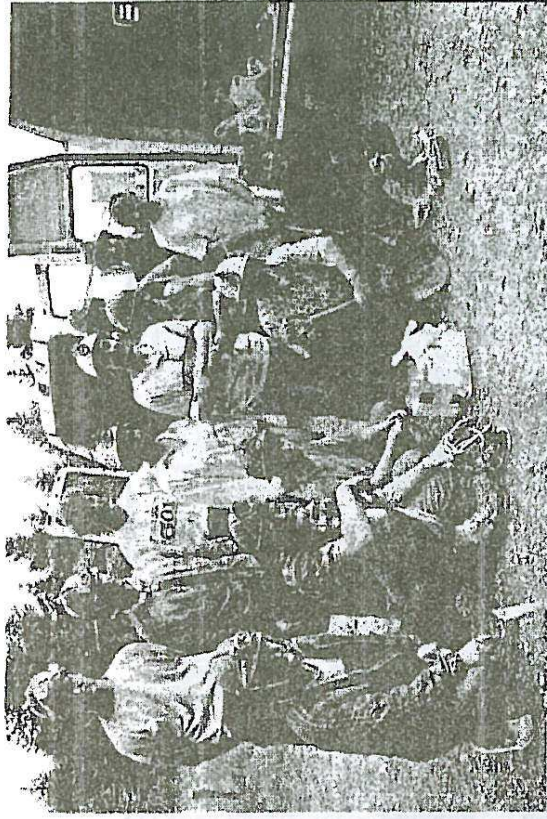
Il était accompagné du professeur Métetal de la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Un petit crochet par la Suisse

Les professeurs leur ont expliqué et enseigné les études sur le Cusancin, le réseau d'alimentation d'Arcier ainsi que la Loue, le Doubs et leurs réseaux d'alimentation mais aussi les ressources souterraines, les stations d'épurations et les moyens à mettre en place pour sensibiliser le public à l'environnement.

En fin de semaine, pour clore ce stage d'étude et de formation l'association Echel a conduit les futurs ingénieurs en Suisse où était organisée la visite du centre d'information de l'environnement du Lac Champittet situé près du Lac de Neuchâtel.

Roland GREMION



Les élèves ingénieurs hongrois accompagnés de Roland Brun et d'Alain Solviche à leur sortie de la grotte de Bournols.

28/6/93

Spéléos du dimanche : quelques règles à respecter

La grotte de la Malatière de Bournols, dite aussi grotte de la Baume est une des grottes des plus visitées du Doubs mais aussi une des plus sales du département. Chaque année plusieurs milliers de visiteurs de tous pays la visitent. Roland Brun, spéléologue de la protection des grottes au sein du CDS fait ce constat « 90 % des visiteurs de la grotte de Bournols qui se disent spéléologues sont hors structures spéléos et ont un mauvais comportement ».

Après leur passage on y trouve du car-bure répandu en grande quantité sur les parois. La plupart ne respectent pas la tranquillité des chauves souris et surtout en hiver, les réveillent en criant. Il faut savoir qu'une chauve souris réveillée en hiver est considérée comme morte car elle ne retrouvera pas de nourriture. C'est sur tous ces points que nous voulons sensibiliser les spéléologues du dimanche ».

TOUT DOUBS

Patte de mouton à Dompel

Selon la Commission permanente d'étude et de protection des eaux, du sous-sol et des cavernes (CPEPESC), « cent vingt moutons auraient péri », suite à l'incendie d'une ancienne ferme à Dompel survenu au cours de la nuit du 5 au 6 mars. Mais, affirme l'association de protection de la nature, seulement « cinq charognes auraient été évacuées par l'équarisseur. Les autres ont été évacuées au milieu des débris et déposées dans une doline située au lieu dit Bas de la Chaux sur la commune de Dompel ». Le CPEPESC assure avoir constaté, « lors d'une visite sur le terrain, que des pattes de moutons dépassaient des débris soigneusement rebouchés ». Il a donc adressé une lettre au Préfet

du Doubs pour lui demander l'ouverture d'une enquête sur ces « faits contraires à la législation ».

Découvrir le golf à Bournel

Le golf-club de Bournel, sur la commune de Cubry près de Rougemont, ouvre ses portes ce week-end pour des « baptêmes » gratuits. Toutes les heures, cet après-midi entre 14 h et 18 h, et demain lundi aux mêmes heures, un prof de golf initiera des groupes de personnes au practice (lancer de balles) pendant 30 minutes, les 30 autres minutes étant consacrées à la découverte du parcours.

Tél. 81.86.00.10.

ER. 04/03/97

Le Turbigot N°9 est sorti.

100 pages. De très nombreuses cavités inédites. 3 topos A3. Couverture couleur

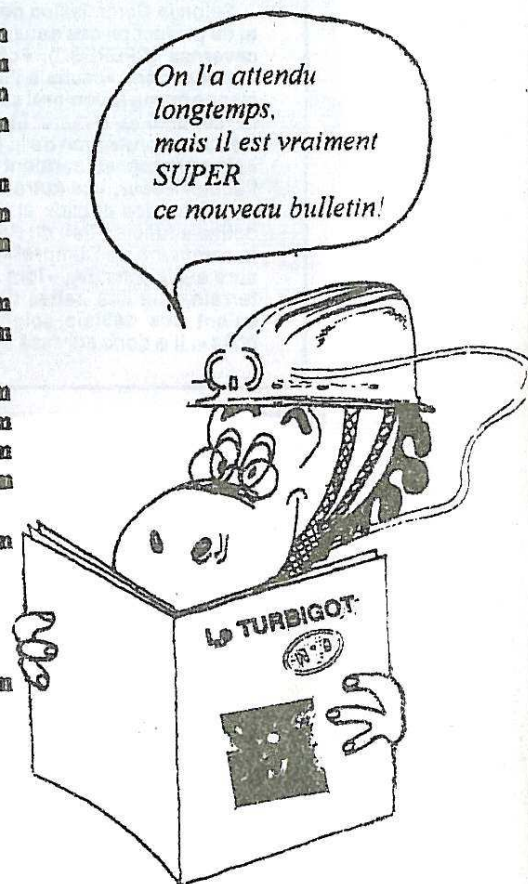
SOMMAIRE DU N°9

Le Gouffre du Brizon	-128	1020m
Perte de la Brosse	-116	186m
Du nouveau aux Cavottes	-115	3519m
Le Gouffre des Ordon	-33	277m
Le Puits Sylvain (sentier karstique)	-26	
La Grotte des Chaillets - première info-		8900m
Le Gouffre des Saussaies	-109	214m
Le Gouffre de la Vieille Herbe	-180	800m
Activités de l'A.S.S.C.A.		
-Baume d'Ahon	-88	105m
-Grotte du Nazou	-10	10m
Les Grottes du Rocher de Rochanon	53, 48 et 33m	
Les plongées dans le Lison souterrain	-29	1018m
La Source du Gouron	-58	700m
La Baume de Septfontaines	-64	186m
Le Gouffre du Tambourin	-21	90m
Le Gouffre du Jurasson	-35	
Baume de Dompierre les Tilleuls	-78	202m
Gouffre "Les Planches"	-37	
Activités d'exploration du G.C.P.M. (description de nombreuses cavités découvertes par le club)		

Boulidou de Cazilhac +27, -36 2500m
Fiche d'équipement de classiques

Résultat de l'expédition Lorraine Spéléologie Arctique
Spéléologie en Tchécoslovaquie

L'activité Spéléologie en IFPRO et en IMP



par ailleurs, quelques N°8 sont encore disponibles



Nom, Prénom :

Adresse complète.....

TURBIGOT N° 9 : Prix ; 70 F 00

TURBIGOT N° 8 : (dans la limite des stocks disponibles) Prix ; 50 F 00

FRAIS DE PORT ET D'EMBALLAGE : 20 F 00 pour 1 ouvrage. 30 F 00 pour 2. 35 F 00 pour 3. 40 F 00 au delà
Pour un TURBIGOT 8 + Un TURBIGOT 9 : port : 20 F 00

1 TURBIGOT 9 | 90 F 00 |

2 TURBIGOT 9 | 170 F 00 |

3 TURBIGOT 9 | 245 F 00 |

4 TURBIGOT 9 | 320 F 00 |

1 TURBIGOT 9 +

1 TURBIGOT 8 | 140 F 00 |

Somme totale jointe

à votre commande :

(chèques à l'ordre de : G.C.P.M. - Montrond-)



BON DE COMMANDE A ENVOYER A :
G.C.P.M. rue du tilleul
25660 MONTROND LE CHATEAU

VENTE DIRETE :

Ouvrages disponibles chez :

Roland DECREUSE à Montrond le Château
(en face du café-bar)